

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

Termier

vendredi 19 juin 1925

Sommaire :

A propos de l'ancienneté de l'homme
Quelques pages d'histoire nationale
La vérité sur la Russie des tsars
La boue sur les lys

Pierre Termier
Norbert Wallez
Charles Saroléa
Adolphe Hardy

Les idées et les faits : Chronique des idées : Trois Réformateurs, Mgr. J. Schyrgens.
— Russie. — Indes.

La Semaine

◆ *Nous voilà nantis d'un gouvernement. Qu'en penser ?*

Que la solution intervenue semble bien être la moins mauvaise qu'autorisent les circonstances.

Que si, malgré toute la vigilance des ministres catholiques soutenus par la Droite, la presse, et l'opinion, les socialistes font quand même un mal plus ou moins grand — et ils en feront très certainement... — la responsabilité en retombera sur le régime que nous subissons et sur les électeurs qui ont cru devoir appuyer à gauche.

Il n'y a qu'à aider M. Pouillet et ses collaborateurs catholiques à minimiser le mal inévitable qu'entraînera la combinaison intervenue, et à poursuivre plus énergiquement que jamais la réforme d'un parlementarisme à base de suffrage universel pur et

simple dont les tares, mortifères pour la Patrie, sont apparues plus clairement que jamais.

◆ *En Chine les Puissances européennes récoltent ce qu'elles ont semé...*

Si Moscou a réussi à monter l'opinion chinoise contre toute influence étrangère, c'est que l'Europe n'a jamais respecté la Chine.

Le patriotisme, le nationalisme même, considérés en Europe comme des vertus, seraient-ils des vices en Asie ?

Les excès du nationalisme sont répréhensibles partout. Ceux du nationalisme chinois ne sont que la conséquence des activités nationalistes française, anglaise, américaine, à Pékin, à Tien-tsin, à Shanghai et ailleurs.

GRANDE MAISON de BLANC

RUE MARCHÉ-AUX-POULETS BRUXELLES

LUNDI 22 ET JOURS SUIVANTS

SOLDES

50 à 60 % de RABAIS sur les coupons et articles déclassés

ÉLÉGANT DESHABILLÉ crêpe chinois, impressions nouvelles, toutes nuances. Val. 29 **19⁵⁰**

CASAQUIN beau voile toutes nuances, garni gilet plissé. Val. 35 **23**

ROBE D'ÉTÉ impressions nouvelles, ornée, poches et boutons nacré. Val. 49 **29**

JOLIE ROBE D'ÉTÉ beau voile, nuances mode, haute nouveauté. Val. 69 **49**

CHEMISE-CULOTTE percale, chiffon, garnie jours et broderie couleur. Val. 25 **11⁴⁰**

BELLE COMBINAISON batiste, souple, ornée motifs points clairs. Val. 17.50 **9⁵⁰**

ÉCHARPE voile, impressions riches, garnie points clairs, 130x30. Val. 25 **13⁴⁰**

Il n'est pas envoyé échantillon des articles soldés

COL linon ajouré, bordé galon soie, nuances mode. Val. 4.90 **2⁸⁵**

FILET de sport, crochet cordonnet soie, bord élastique, toutes nuances. Val. 3.90 **2⁴⁵**

SOULIERS tennis pour dames, toile grise, semelles caoutchouc. Val. 10.50 **7**

LOT RÉTICULES cuir croco havane, qualité extra. Val. 19.50 **10⁵⁰**

« LE GRACIFUX », MOUCHOIR fantaisie pour dames, impress. noire sur fond nuances mode. Val. 1.95 **0⁹⁵**

CHEMISE homme, zéphir blanc, col Danton, manchettes réversibles. Val. 25 **17**

CALEÇON court p^r hommes, fond doublé. Val. 17.50 **11⁵⁰**

SAVON toilette très parfumé, qual. extra. La boîte de 6 gros pains. Val. 7.50 **4⁹⁰**

EAU DE COLOGNE Grande Maison de Blanc pour bain et friction. Le litre Val. 19.50 **13**
Le 1/2 litre Val. 10.50 (verre compris)

TOILE DE SOIE imprimée, belle qualité Larg. 80. Val. 19.50 Le M. **7⁹⁰**

TOILE " RADIANT " pure soie rayures bayadères haute fantaisie. Larg. 80. Val. 45. Le M. **29**

SERGE blanche pure laine qual. lourde p^r tailleurs et manteaux. Larg. 140. Val. 35. Le M. **19⁵⁰**

TOILE genre Jouy, impressions modernes pour robes de plage et de campagne. Larg. 80. Val. 8.90. Le M. **5⁷⁵**

OXFORD et CELLULAR blanc similisé pour chemises de sports et caleçons. Val. 9.90. Le M. **5⁸⁵**

HAUTE FANTAISIE sur crêpe blanc, rayures ou broderie nuances mode. Larg. 100. Val. 39 et 35 **23 et 17⁵⁰**

PEIGNOIR DE BAIN tissu éponge blanc 130 x 160 sans manches. Val. 42 **27**
130 x 160 avec manches. Val. 59 **39**

SERVIETTE DE BAIN éponge, genre fil qualité extra 70 x 125. Val. 21 **13⁵⁰**

TISSU ÉPONGE qualité supérieure pour peignoirs et linge de toilette. Larg. 160. En blanc. Val. 27 **19⁵⁰**
Larg. 160. En couleur. Val. 35 **23**

MAILLOT de bain jersey noir et mar ne p^r dames et hommes. Val. 19.50 **11⁵⁰**

GARNITURE pour peignoirs de bain : cordelière ceinture long. 200 et deux cordelières pour le col. En blanc et couleur. Val. 4.90 **2⁹⁵**

COSTUME DE PLAGE pour enfants, jersey couleur. Vareuse et culotte. De deux à six ans. Val. 25 **16⁵⁰**

JOLIE ROBE fillette, voile impressions nouvelles ornée grands ourlets sujets fantaisie. Du 4 au 60. Val. 17.50 **9⁷⁵**

B RBOTEU E percale, rayures fantaisie garn. B rabattu. Du 45 au 60. Val. 13.90 **8⁵⁰**

ÉTAMINE crème carreaux ajourés, pour ameublement et ouvrages. Larg. 140 Val. 9.50. Le M. **5⁸⁰**

Envoi franco de toute commande à partir de 50 fr.

AVIS IMPORTANT. — *La majorité des voyageurs ayant demandé de passer par Venise, l'itinéraire du second voyage a été quelque peu modifié. Le parcours ci-dessous est définitif. Comparativement à l'augmentation du tarif des chemins de fer, aux hôtels choisis, à la prolongation du parcours la majoration du prix est minime.*

PÈLERINAGE A ROME

Spécialement organisé pour les abonnés et amis de LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

DU 8 AU 24 SEPTEMBRE

Le voyage se fait sous la conduite du bureau de Tourisme « Le Globe », 3, avenue Louise, à Bruxelles.

GROUPE DE 25 PERSONNES

Le voyage a été combiné de façon à offrir aux abonnés et amis de la REVUE tous les avantages (réduction, organisation, etc.) qu'offrent les grands départs tout en conservant aux groupes un caractère d'intimité.

Itinéraire :

- 8 septembre : Départ de Bruxelles dans la soirée. Dîner en W.-R. (premier service du Buteau).
- 9 septembre : Arrivée à Bâle, petit séjour, départ pour Pallanza par le Simphon, déjeuner en W.-R. Dîner et logement à Pallanza.
- 10 septembre : Le matin, visite aux îles Borromées; l'après-midi, départ pour Milan. Visite et dîner. Le soir, départ pour Rome.
- 11 septembre : Le matin, arrivée à Rome.
- 11-12-13-14-15-16 septembre : Séjour à Rome.
- 16 septembre : Départ pour Assise. Visite et départ pour Florence. Logement.
- 17 septembre : Séjour à Florence.
- 18 septembre : Après le déjeuner-fourchette, départ pour Venise, dîner en W.-R. Logement.
- 19 septembre : Séjour à Venise.
- 20 septembre : Le matin, départ pour Come. Déjeuner en W.-R. En bateau de Come à Bellagio. Dîner et logement.

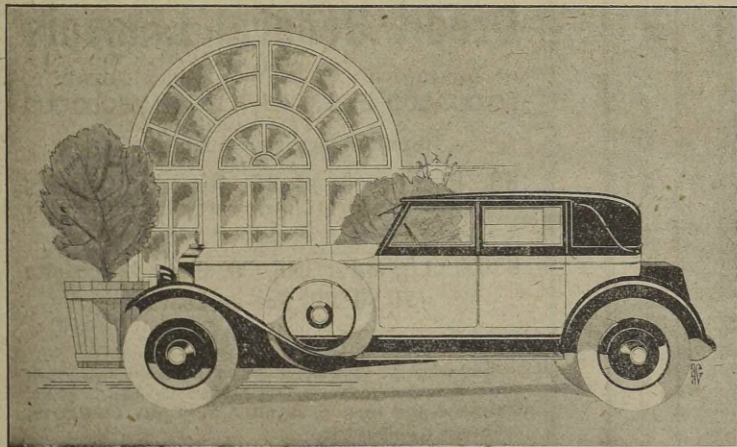
- 21 septembre : Séjour à Bellagio.
- 22 septembre : En bateau à Menaggio et Lugano. Logement.
- 23 septembre : Le matin, départ pour Lucerne. Traversée du lac des Quatre Cantons, déjeuner-fourchette au bateau; dîner à Lucerne. Départ pour Bâle et Bruxelles.
- 24 septembre : Dans la matinée, arrivée à Bruxelles. (Le petit déjeuner en W.-R. est le dernier service du Bureau.)

Prix par personne :

2.775 francs belges, avec billets de chemin de fer en 2^e classe et hôtels de premier ordre.

Pour les inscriptions : Envoyer son adhésion à *La revue catholique des idées et des faits*, 11, boulevard Bischoffsheim, et verser un acompte de cent francs au compte chèque postal n° 48916 de *La revue catholique des idées et des faits*. Confirmer l'inscription à *M. De Staercke* (voyages Le Globe), à Bruxelles, 3, avenue Louise.

LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SERONT DONNÉS ULTÉRIEUREMENT



CARROSSERIE

VAN DEN PLAS

Soc. An. Bruxelles Soc. An.

présente

sa nouvelle

Conduite Intérieure

SPORT

TAPIS

BATTAGE — NETTOYAGE — TEINTURE — DÉSINFECTION

J^N & J^H TOBY FRÈRES

DIRECTION ET USINE :

TÉLÉPHONE : 324.98

2-4-6, rue Louis Hap, ETTERBEEK-BRUXELLES

CHOCOLAT

**D
U
C**

CHOCOLAT



DU C ANVERS

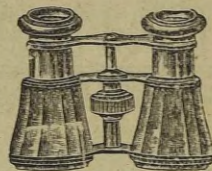
La

**Grande
Marque
Belge**

MAISON DU LYNX

34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

◊
Lunetterie
Optique
Jumelles
Baromètres
◊



◊
Faces à main
Articles de luxe
et
ordinaires
◊

Exécution soignée
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes

DE BACKER-VAN CAMP

73, Rue Royale, 73, BRUXELLES

(En face de la Colonne du Congrès) — Téléph. 275.63



OBJETS D'ART — PORCELAINES

— CRISTAUX —

VERRERIES D'ART

de

LALIQUE



Crédit Général Liégeois

CAPITAL : 90,000,000 SOCIÉTÉ ANONYME RÉSERVES : 26,000,000

SUCCESSALE DE BRUXELLES :

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX :

**BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, Rue de Louvain**

□ □ □

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours) . . . 5.00 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15) 5.00 %
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois) . . . 5.25 %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois 5.20 %
2° Après le quatrième mois 5.15 %
3° Après le troisième mois 5.10 %
4° Après le deuxième mois 5.05 %
5° Après un mois 5.00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr.

A propos de l'ancienneté de l'homme⁽¹⁾

Minuisti eum paulo minus ab Angelis.
(Ps. 8).

Il y a un peu plus de cinq ans, un soir de novembre 1919, à Louvain, en la salle des fêtes du collège de la Sainte-Trinité, j'avais l'honneur de prendre la parole devant le Recteur Magnifique, les Professeurs et les Etudiants de l'Université et de leur présenter, telle une collection de monstres redoutables, les grandes Enigmes de la Géologie. Parmi ces Enigmes, j'en distinguais deux, particulièrement muettes et sombres, celle de la Vie et celle de la Durée. « Dans aucun désert, disais-je, il n'y a de sphinx comparables à ceux-ci. »

Cinq ans sont passés. Les sphinx barrent toujours l'horizon. Quand, sur un domaine de la Science, les ombres qu'ils portent se superposent, ce domaine est dans la nuit noire. Le mystère de la Durée s'ajoutant au mystère de la Vie, même quand il s'agit des phénomènes les plus récents, même quand nous cherchons à connaître l'histoire des derniers venus dans la série des êtres organisés, c'est ténèbres sur ténèbres et cela nous donne la sensation de l'Inconnaissable.

Nous sommes très sûrs que l'Homme est le dernier venu dans la série des vivants. Mais comment est-il apparu? Et quand a-t-il pris pied sur la Terre? Nous ne le savons pas. Nous ne le saurons peut-être jamais. A ces deux questions, la Science ne répond que par des balbutiements. Approchons-nous, pourtant! Entrons dans la nuit noire! Peut-être percevrons-nous quelques lueurs. En tout cas, nous y trouverons l'occasion d'une méditation salutaire. Revenus ensuite au grand jour, rentrés dans la belle clarté de la Foi chrétienne, nous louerons Dieu, avec le Psalmiste, de ce qu'il a « placé l'Homme à peine au-dessous des Anges et l'a couronné d'honneur et de gloire ».

Il n'est personne dans le monde intellectuel qui ne connaisse, au moins dans leur ensemble, les faits, assez nombreux déjà, chaque année plus nombreux, que les spécialistes de la Paléontologie humaine et les Préhistoriens ont exhumés et mis en lumière. Je me contenterai de rappeler ces faits, très brièvement, d'après l'admirable livre de Marcellin Boule (2) et quelques publications plus récentes.

A ne considérer que ses caractères anatomiques, l'Homme est le terme supérieur de la série des Primates et, *semble-t-il*, l'aboutissement d'une graduelle ascension des animaux de ce groupe. La série des Primates plonge sa racine dans un passé très reculé; elle nous apparaît de façon certaine, pour la première fois, au début de l'ère tertiaire, dans les assises de l'Eocène inférieur; son origine plus lointaine nous est entièrement inconnue. Dès son apparition, la série se multiplie, se complique, se divise, comme ont fait, avant elle, la plupart des groupes animaux ou végétaux; inutile de dire que, sur le processus d'une telle segmentation, nous ne savons absolument rien. Parmi les multiples rameaux qui *paraissent* ainsi provenir d'une souche unique de Primates, plusieurs se sont flétris et sont morts bien avant le commencement de l'ère quaternaire. D'autres ont eu une durée plus longue, mais ils sont aujourd'hui en plein déclin et n'ont plus que de rares survivants. D'autres, enfin, apparus avant les premiers hommes, ont coexisté avec eux et coexistent encore avec nous; ce sont les Singes. Les Singes se partagent en diverses familles; parmi lesquelles la famille des Singes sans queue, ou

Anthropoïdes, ou encore Anthropomorphes, est plus voisine, anatomiquement parlant de la famille humaine. Il y avait déjà, très certainement, de ces Anthropomorphes au Miocène; peut-être quelques singes de l'Oligocène, de taille plus petite, doivent-ils être considérés comme leurs ancêtres. Le Pithécantrope de Java n'est qu'un Anthropomorphe disparu, dont l'anatomie, très mal connue encore, était probablement plus voisine de l'anatomie humaine que celle des Anthropomorphes actuels. Aucune raison zoologique n'existe, cependant, qui oblige à penser que l'Homme descende des Anthropomorphes. Entre eux et lui, même du simple point de vue anatomique et sans tenir compte des différences intellectuelles, un large hiatus existe. L'Homme n'est pas un Anthropomorphe perfectionné. Il apparaît « au centre des Primates » comme s'il était le prolongement de la tige d'où les autres Primates sont sortis. Le *phylum* humain semble être ce qu'est devenue cette tige après qu'en sont sortis les multiples rameaux qui ont donné les Singes. Je parle ici comme parlent les évolutionnistes, et je n'ai pas besoin d'insister sur l'obscurité qui couvre toutes ces choses : naissance du groupe Primate, éclosion successive des divers *phylums* émanés de lui, et, finalement, comme si les départs successifs avaient amélioré et purifié le groupe; transformation du groupe central en un *phylum* vraiment humain, d'où il ne sortira plus que des hommes.

Ainsi, même aux yeux des évolutionnistes, l'apparition du *phylum* humain a *suivi* l'apparition des diverses familles simiennes. On a donc un motif zoologique de penser que l'ancienneté de l'Homme ne peut pas remonter plus haut que les derniers temps du Miocène, et que, si l'on trouve des hommes dans les formations de l'ère tertiaire, ils se placeront dans le Pliocène, tout au plus dans le Miocène supérieur. Mais, jusqu'ici, la preuve n'est pas faite de l'existence de l'Homme aux temps tertiaires. En Europe, c'est dans le Quaternaire moyen qu'ont été découverts les premières traces *incontestables* de l'industrie humaine et les plus anciens fossiles *incontestablement* humains; dans les autres parties du monde, la chronologie est moins sûre; mais il semble bien, jusqu'ici, qu'aucune trace humaine, aucun fossile humain ne remonte plus haut que le Quaternaire moyen.

* * *

Dès que l'Homme apparaît, il se manifeste par son industrie, et, *dans nos pays*, la première industrie humaine a été la taille du silex : c'est ce qu'on appelle l'industrie *paléolithique*. L'usage de l'os et de l'ivoire, la préoccupation artistique, le goût de la parure, le dessin, la peinture, la ciselure, le modelage, ne sont apparus que plus tard. Beaucoup plus tard encore, des peuplades sont venues, qui utilisaient la pierre polie et les métaux : ce sont les peuplades *néolithiques*. Bien entendu, dès l'époque de la pierre taillée ou époque paléolithique, l'Homme s'est servi du bois : la plupart de ses outils de silex étaient emmanchés dans du bois; mais, sauf des cas très rares, le bois ainsi façonné par les très anciens hommes ne s'est pas conservé, et nous ignorons presque tout de la forme, de la dimension, de la variété des objets en bois qu'ils fabriquaient.

Les plus vieux gisements connus, dans l'Europe occidentale, sont ceux de Mauer, près de Heidelberg, de Chelles, près de Paris, de Saint-Acheul près d'Amiens, de Pildown dans le Sussex. Il est

(1) Conférence faite à l'Institut Supérieur de Philosophie à Louvain.

(2) Marcel in BOULE : *Les Hommes fossiles*, 1 vol. chez Masson, Paris, 2^e édition, 1923.

très difficile d'établir entre eux une chronologie relative. On a cru jusqu'à ces derniers temps que Chelles était antérieur à Saint-Acheul; mais, tout récemment, Charles Depéret nous a montré que, au contraire, les graviers de Saint-Acheul sont plus anciens que les graviers de Chelles. Retenons ceci comme une preuve de l'énorme difficulté qu'il y a, qu'il y aura toujours, à dater exactement un gisement quaternaire, et de la nécessité, pour le préhistorien, de faire appel aux arguments géologiques et paléontologiques pour établir l'ancienneté d'une industrie. En tout cas, les quatre gisements que je viens d'énumérer sont d'époques peu différentes. Ils sont, en effet, caractérisés par la même faune de Mammifères, faune *chaude*, disent les géologues, faune qui indique, en réalité, un climat tiède et dont les principaux éléments sont : *Elephas antiquus*, *Rhinoceros etruscus*, *Rhinoceros Mercki*, l'Hippopotame, le Cheval, le Sanglier, le Chevreuil, l'Élan, le Bison, les Ours, le Chien, le Lion, le Chat sauvage, le Castor.

Pour préciser la place de cette faune dans la longue série des temps quaternaires, je suis obligé de donner ici quelques indications géologiques. Le Quaternaire est une époque d'invasions glaciaires répétées. Quatre fois, successivement, les glaciers de la région polaire arctique ont envahi le Nord de l'Europe et le Nord de l'Amérique; l'une des invasions européennes est allée jusque tout près de Londres; l'une des invasions américaines a dépassé, vers le Sud, New-York et Saint-Louis. Simultanément, les glaciers des Alpes descendaient dans les grandes vallées et dans les plaines, le glacier du Rhône venant, par exemple, à un certain moment, jusqu'à Lyon. On a donné aux deux dernières invasions des glaciers alpins les noms *rissienne* et *würmienne*. A l'époque rissienne, les rivières de nos pays coulaient à une grande hauteur au-dessus de leur niveau actuel, et les alluvions d'alors forment, le long de certaines vallées, une terrasse dite de 30 mètres, ainsi, nommée parce qu'elle domine de cette hauteur le lit actuel du cours d'eau. L'époque würmienne correspond, de même, à la terrasse dite de 18 mètres. Ces correspondances ont été indiquées par Charles Depéret; c'est d'elles que nous tirons la possibilité d'une chronologie préhistorique. Eh bien! le gisement de Saint-Acheul se trouve tout au sommet de la terrasse de 30 mètres; il est donc d'âge rissien. Le gisement de Chelles est à la base de la terrasse de 18 mètres et paraît ainsi correspondre à la partie moyenne de la phase *interglaciaire* qui sépare le Würmien du Rissien. Le biselement de Mauer semble à peu près contemporain de celui de Chelles; le biselement de Piltown est moins sûrement daté par la géologie, mais il paraît être post-rissien, comme Chelles et Mauer.

Les caractères de l'industrie sont à peu près les mêmes dans les quatre gisements. La taille du silex, à cette époque préhistorique que l'on peut appeler *chelléenne*, était très perfectionnée; et l'on se trouverait grossièrement en la qualifiant primitive. On trouve, naturellement, des pièces frustes à côté de pièces soignées; mais celles-ci, les seules qui comptent, sont remarquablement étudiées en vue de l'effet mécanique à produire, et l'on ne peut qu'admirer l'ingéniosité et l'habileté de l'artisan qui les a conçues et réalisées.

Ni à Chelles, ni à Saint-Acheul, il n'a été trouvé d'ossements humains. Les seuls débris humains actuellement connus qui se rapportent à peu près sûrement à l'époque chelléenne sont : une mâchoire trouvée à Mauer et un crâne découvert à Piltown. La mâchoire a des caractères *simiens* prononcés; l'homme à qui elle a appartenu semble avoir présenté un aspect plus *primitif* encore, et plus *bestial*, que l'homme dit de Néandertal dont je parlerai tout à l'heure et qui est venu longtemps après; on a proposé pour cet homme de Mauer le nom d'*Homo heidelbergensis*. Par contre, le crâne de Piltown est beaucoup plus *humain* que ceux des hommes de Néandertal; il semble indiquer que, déjà à l'époque chelléenne dont l'ancienneté est à coup sûr très grande, il y avait dans nos pays au moins deux races humaines qui différaient par d'importants caractères. Dans le même gisement de Piltown, on a trouvé aussi une mandibule et quelques dents qui sont d'une allure tellement simienne que Marcellin Boule incline à les attribuer à un chimpanzé : l'homme et le chimpanzé auraient vécu côte à côte. D'autres savants pensent au contraire, que crâne et mandibule appartiennent au même individu; et alors l'homme de Piltown aurait eu un caractère composite, très *humain* par son crâne, très *simien* par sa mâchoire. La question de Piltown reste ouverte.

Quoi qu'il en soit, nous savons d'ores et déjà que, pendant

une époque fort reculée, dite chelléenne, de durée totale inconnue, caractérisée par une faune qui indique un climat tiède, il y avait, dans nos pays, des hommes très habiles à tailler le silex. Le début de cette époque chelléenne semble coïncider avec l'extension rissienne des glaciers alpins; la plus grande partie de sa durée correspond à la phase interglaciaire qui a suivi le recul des glaciers rissiens. Parmi les hommes chelléens, il s'en trouvait qui par certains de leurs caractères anatomiques, se rapprochaient des Anthropomorphes plus que ne s'en rapprocheront les hommes dits de Néandertal, qui viendront ensuite dans la même contrée. On ne sait rien de plus. On ne sait pas si les hommes chelléens avaient, ou non, l'usage du feu, ni s'ils pratiquaient, ou non, la sépulture.

* * *

Beaucoup de temps passe, et voici de nouveaux hommes. Grâce à un nombre plus grand d'ossements fossiles, nous connaissons ces nouveaux hommes bien mieux que les hommes chelléens. Ils appartiennent à une race très caractérisée, que nous appelons la race de Néandertal. Ils ont vécu, dans nos pays, à l'époque de la dernière extension des glaciers alpins, l'extension würmienne. Le climat, entre le milieu de l'Interglaciaire et le Würmien, a bien changé; il est devenu plus humide et plus froid. Les grands Mammifères, Mammouth ou *Elephas primigenius*, *Rhinoceros tichorhinus*, sont revêtus d'une toison épaisse; avec eux, et avec des animaux domestiques identiques aux nôtres, ou presque identiques, on rencontre, dans les gisements humains, des espèces qui ne vivent plus aujourd'hui que dans les régions boréales ou dans les hautes montagnes, le Renne, le Bœuf musqué, le Glouton, le Bouquetin, le Chamois, la Marmotte. Les Hippopotames ont disparu. L'homme habite dans les cavernes. Il taille le silex, suivant des types un peu différents de ceux qu'avaient adoptés les ouvriers chelléens; il commence aussi à se servir de l'os. C'est l'industrie que les préhistoriens appellent *moustérienne*.

Parmi les gisements qui ont donné des fossiles humains de cette époque, les plus célèbres sont ceux du Néandertal, dans la Prusse rhénane, de la Naulette et de Spy, en Belgique, de la Chapelle-aux-Saints, dans le département français de la Corrèze. L'homme de la Chapelle-aux-Saints a fait l'objet d'une très belle étude de Marcellin Boule, grâce à laquelle la race de Néandertal est maintenant définie d'une manière précise. L'*Homo neanderthalensis* nous est, quant à son anatomie, presque aussi bien connu que l'Australien ou l'Esquimau. Nous savons que, par le dessin de son crâne, par sa conformation cérébrale, par certains détails de sa dentition, par sa colonne vertébrale et les os de ses membres, cet homme a quelques caractères simiens; que son aspect devait être *bestial*; qu'il paraît avoir été, intellectuellement, très inférieur aux plus inférieurs des hommes actuels. Mais, tout comme ceux-ci, il connaissait le feu et pratiquait la sépulture. Les Néandertaliens de nos pays n'avaient qu'une industrie misérable, qui était même — autant qu'on en puisse juger par les documents que nous connaissons — moins perfectionnée que l'industrie des anciens Chelléens de la même contrée. Sur les rapports entre les peuplades chelléennes et néandertaliennes, nous ne savons rien. Il n'est pas impossible que l'*Homo heidelbergensis* soit l'ancêtre de l'*Homo neanderthalensis* : c'est tout ce que l'on peut dire.

Un fait bien curieux est la découverte toute récente, à Broken Hill, dans la Rhodesia, d'un crâne humain offrant de fortes ressemblances avec le crâne d'un Néandertalien et paraissant, cependant, beaucoup moins ancien que les ossements néandertaliens d'Europe. Ce crâne est à peine fossilisé; il s'est rencontré au milieu d'ossements d'animaux en tout semblables à ceux des espèces qui vivent encore dans la Rhodesia; il diffère grandement du crâne d'un Nègre africain actuel. Marcellin Boule incline à conclure de cette découverte que la race de Néandertal a vécu en Afrique australe à une époque relativement voisine de nous, et qu'elle s'est conservée en Afrique australe alors qu'elle était éteinte chez nous depuis très longtemps.

* * *

La race de Néandertal n'a guère survécu, dans nos pays, à l'extension glaciaire würmienne. Les peuplades qui sont venues ensuite appartiennent à deux races, différentes entre elles et toutes deux très différentes de la race néandertalienne. L'une

— la race de Grimaldi — a des caractères négroïdes prononcés et était sans doute une race de Nègres émigrée d'Afrique; l'autre — la race de Cro-Magnon — est une fort belle race, ressemblant par tous ses caractères anatomiques à la race blanche qui habite actuellement l'Europe, et manifestant, par son industrie et son art, une vive intelligence, et un goût prononcé de la beauté. Ni les hommes de Grimaldi, ni ceux de Cro-Magnon, ne descendent des Néandertaliens; ils viennent d'une autre contrée et leur implantation dans l'Europe occidentale suit de très près la disparition des hommes de Néandertal; on peut même se demander si la disparition de ces derniers n'a pas été déterminée, ou tout au moins hâtée, par l'arrivée des deux races supérieures. Les paléontologistes sont d'accord pour déclarer que celles-ci appartiennent toutes deux, incontestablement, à l'espèce *Homo sapiens*.

Les gisements où l'on trouve l'homme de Cro-Magnon et les traces de son industrie et de son art sont très nombreux dans le Sud de la France et dans le Nord de l'Espagne. Ils nous ont livré déjà d'importants secrets. L'âge géologique qu'ils définissent est souvent nommé l'âge du Renne; non pas que le Renne ait attendu cette époque pour descendre dans nos pays — il y a déjà des ossements de Renne dans les dépôts moustériens —; mais parce que le Renne semble avoir joué un rôle plus important dans la vie des hommes de Cro-Magnon que dans celle des hommes de Néandertal. Les Cro-Magnon habitaient des cavernes, où, à défaut de caverne, recherchaient l'abri de roches surplombantes; ils taillaient le silex, l'ivoire des défenses de Mammouth, les bois de Renne, les ossements de divers animaux; leur industrie était extrêmement diversifiée et perfectionnée; on y a distingué une série de stades successifs, permettant, pour l'Europe occidentale, une chronologie relative, et l'on a donné à ces stades les noms *aurignacien*, *solutrén*, *magdalénien*, d'après trois célèbres gisements français; partout l'on trouve des preuves de préoccupation artistique, et souvent les peintures murales sur les parois ou les plafonds des cavernes, les ciselures de l'os et de l'ivoire, les gravures sur pierre ou sur bois de Renne, les modelages en terre glaise de Bisons ou d'autres animaux, sont de belles œuvres d'art; « les sépultures, dit Marcellin Boule, témoignent de rites funéraires et d'un véritable culte des morts. » Les Cro-Magnon étaient, intellectuellement et moralement, très supérieurs à beaucoup de Sauvages du temps présent. Ils n'ont pas entièrement disparu de nos pays, mais semblent s'y être mélangés avec des peuplades nouvelles, émigrées d'ailleurs et apportant avec elles l'usage de la pierre polie et des métaux. Le Paléolithique confine ainsi au Néolithique et il y a passage graduel de l'un à l'autre, comme il y a passage graduel du Néolithique à la période historique.

Pendant les divers stades de ce Paléolithique des hommes de Cro-Magnon, le climat, peu à peu, se modifie. Il était froid et humide à l'époque moustérienne; il devient froid et sec; puis, dès le stade magdalénien, il s'adoucit et se fait analogue à notre climat. Le Mammouth recule vers le Nord, bientôt suivi des autres espèces qui caractérisent la faune froide. L'époque magdalénienne nous apparaît comme presque récente; les vallées étaient alors creusées jusqu'à leur niveau d'aujourd'hui.

Telles sont, pour l'Europe occidentale, les données de la Préhistoire. Mais voici, pour l'Asie orientale, une découverte de haute importance, faite en 1923, par deux Jésuites français, les PP. Teilhard de Chardin et Licent. Alors que la Chine n'avait offert jusqu'à ce jour que des gisements néolithiques, ces deux savants ont trouvé, dans l'Ordos, c'est-à-dire dans le pays désert autour duquel le Hoang-Ho décrit une courbe immense, et dans la région du Grand Loess qui s'étend au sud de l'Ordos, plusieurs gisements paléolithiques appartenant à un âge fort reculé. La faune de Mammifères qui, dans ces gisements, accompagne les quartzites taillés, comprend le *Rhinoceros tichorhinus*, avec des Boufs, des Cerfs, des Ours, des Hémionnes, des Gazelles; les outils de quartzite rappellent un peu notre industrie moustérienne. Les hommes qui ont taillé ces outils vivaient en plein air; leurs campements, qui affluent aujourd'hui sur les flancs des vallées, ont été enfouis sous de grandes épaisseurs de loess, je veux dire sous des dépôts, en partie éoliens, en partie fluviaux ou lacustres, constitués surtout d'argile impalpable et de sable très fin: ici, douze à quinze mètres de loess, là cinquante ou soixante mètres, recouvrent les anciens campements. Ailleurs, dans la région du Grand Loess ou de la Terre jaune, région où l'épaisseur du dépôt de loess peut atteindre 100 et même 150 mètres et où le loess repose, partout, sur le Miocène, par l'intermédiaire d'un dépôt fluvial formé de sables et de graviers, ce dépôt fluvial de base a livré

aux PP. Teilhard de Chardin et Licent des outils de quartzite taillés par l'homme et plus ou moins roulés par les eaux. L'Homme vivait donc déjà, en Chine, au début de la formation du Loess quaternaire; peut-être même y vivait-il avant cette formation; et, comme le Loess quaternaire est souvent très épais, et que, pour évaluer l'âge des campements humains situés à sa base, il faut ajouter, à la durée de sa formation, le temps qui a été nécessaire au creusement, dans ce Loess, de vallées profondes, l'Homme en question est certainement d'une très haute antiquité. Il n'y a malheureusement dans cette région de la Chine aucune trace d'extension glaciaire: de sorte qu'il est impossible de synchroniser exactement les différentes phases du Quaternaire chinois et celles du Quaternaire européen. Les fouilles des PP. Teilhard de Chardin et Licent n'ont amené la découverte d'aucun ossement humain. Nous ne savons pas encore ce qu'était cette race chinoise du Paléolithique (1).

PIERRE TERMIER.
Membre de l'Institut.

Quelques pages d'histoire nationale⁽²⁾

Le progrès par l'État

Il restait à régler le sort de Liège.

Après des péripéties militaires et diplomatiques dont le récit nous entraînerait trop loin, Charles fit ratifier par cette ville des traités dont voici les principales stipulations:

Ils vaincus paieraient des indemnités. Ils verraient leurs remparts détruits. Ils n'établiraient aucune forteresse sur la Meuse ou la Sambre aux endroits où ces rivières constituent la frontière des États « bourguignons ». Ils accorderaient libre passage au duc et à son armée. Ils n'établiraient pas de péage sur la Meuse sans l'assentiment du duc. Ils renonceraient à leurs alliances en cours avec des puissances étrangères et ils n'en contracteraient plus sans l'avis favorable et la participation du duc. Ils remplaceraient leurs lois et coutumes particulières par la loi romaine en vigueur dans le reste de la Belgique. Ils perdraient leurs monopoles industriels, leurs privilèges monétaires et leur autonomie administrative. Ils consentiraient à la division de l'évêché en trois districts (Maestricht, Louvain, Namur). Ils reconnaîtraient le duc et ses successeurs comme protecteurs de la principauté et ils se soumettraient sans objection à leurs ordonnances.

Bref, nos souverains brisaient par un ensemble de mesures militaires, économiques et politiques, la puissance du particularisme liégeois et, non contents de soustraire ces importants territoires aux influences des nations rivales, ils préparaient son incorporation, son absorption dans une grande Belgique.

* * *

On conçoit que les Liégeois en souffrirent profondément dans leur amour-propre et leurs habitudes.

Les politiciens, dont le rôle avait été tant de fois néfaste, et Louis XI en profitèrent pour recommencer leurs excitations à la révolte. Elle éclata en 1468.

Pour la dompter, Charles dut vaincre une résistance furieuse (3).

(1) La deuxième partie de cette conférence paraîtra dans notre prochain numéro.

(2) Voir *La revue catholique des idées et des faits* du 12 juin 1925.

(3) Le 29 octobre, Goes de Strailhe avec quelques centaines d'hommes de Franchimont tenta de s'emparer, la nuit, du duc Charles. Il périt avec tous ses compagnons. Par ignorance de l'ensemble des faits, par mépris des droits du prince et du pays, par folle passion du « bel épisode », on continue de magnifier, même au sommet de l'État, cet acte des 600 Franchimontois.

Il fit massacrer et noyer un grand nombre des habitants. Puis, il fit incendier la ville méthodiquement (1). Enfin, il annexa la principauté au reste de ses Etats.

Il hâta ainsi, singulièrement, l'effet des traités que nous venons de résumer. Il inspirait une frayeur salutaire à tous ceux qui nourrissaient quelque goût de séparatisme ou qui prêtaient volontiers l'oreille aux instigations de l'étranger (les Gantois, par exemple). Il établissait la jonction de nos provinces du Nord-Ouest avec celles du Sud-Est. Il enlevait à la France et à l'Allemagne leur principal appui pour contrarier notre développement ou menacer notre existence. Enfin, il influençait d'utile manière les régions rhénanes : Aix-la-Chapelle, apprenant qu'il la soupçonnait d'avoir fourni des armes aux Liégeois, lui envoya les clefs de ses portes et Cologne le pria de l'excuser d'avoir donné un asile à des fugitifs.

* * *

A ce point, la Belgique représente pour nos souverains « bourguignons » leurs principaux intérêts. Elle devient sans conteste le centre de leur action et l'objet de leurs plus profondes pensées, elle les modifie en même temps qu'elle est modifiée par eux.

Philippe le Hardi (2), souverain de Flandre (avec Anvers et Malines) et d'Artois, quoique considérant encore la France comme « son » champ d'action par excellence, utilisait l'armée française et les finances françaises pour exécuter ses propres desseins en Belgique. Il eut soin de donner à son fils Jean sans Peur un précepteur flamand, maître Bauduin de la Niepe (3). Jean sans Peur manifesta des goûts et adopta des mœurs qui le différencièrent nettement de son pays d'origine. Il affecta de vivre dans ses domaines belges et il afficha, comme devise, deux mots flamands : *ik hou* (je tiens) (4). Philippe le Bon inaugura son règne en concluant une alliance étroite avec l'ennemi héréditaire de ses ancêtres, le roi d'Angleterre (5). S'il se targuait d'être un prince de sang français, il le faisait, semble-t-il, à l'intention des nombreux partisans qu'il avait dans le royaume. On peut néanmoins affirmer que sur chacun de ces trois princes, la France conservait quelque emprise. Elle n'en a plus sur Charles. « La rupture, cette fois, est définitive et complète » (6). Par l'importance primordiale des intérêts que notre pays, à cette phase de son développement, représente pour lui, et par une hérédité de quatre générations, le souverain se nationalise. En se nationalisant, il s'adapte à sa fonction. Progrès qui devaient être le préliminaire et la cause de beaucoup d'autres.

* * *

Nous venons de le rappeler : au XV^e siècle, il se fait dans les pays d'Occident un grand effort de concentration nationale (7). Dans le nôtre, chaque région se complaisait aux formes particulières de son système d'impôts, de ses organes administratifs, de sa police et de ses institutions économiques et juridiques. Le souverain se

(1) Kirk fait remarquer que le duc Charles n'avait pas d'armée permanente à sa solde, qu'il devait donc avec les soldats levés pour l'expédition présente, frapper « un coup vigoureux et effectif ». *Histoire de Charles le Téméraire*, II, p. 175.

(2) Pour Philippe le Hardi « c'est la France qui demeure toujours son objectif et son champ d'action par excellence. Manifestement il n'a pas cru qu'il jetait les fondements d'un Etat nouveau destiné à entrer plus tard en lutte avec sa propre Patrie et que son petit-fils quitterait un jour Paris pour venir s'établir en souverain à Bruxelles ». H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, II, p. 201.

(3) Cf. VERNIER, *Philippe le Hardi, duc de Bourgogne*, p. 37.

(4) COVILLE, *Les Cabochiens de l'ordonnance de 1413*, p. 29.

(5) Philippe le Hardi avait été l'ennemi de l'Angleterre; Jean sans Peur était resté neutre entre la France et l'Angleterre.

(6) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, II, p. 294. Pour bien souligner ses dispositions, Charles va jusqu'à revendiquer la nationalité de sa mère et à se déclarer Portugais.

(7) En France sous Charles VII et Louis XI, en Angleterre, sous Henri VII Tudor, en Espagne sous Ferdinand et Isabelle, en Portugal sous Jean II.

trouvait donc dans l'obligation, pour l'exercice de son pouvoir, de se servir de procédés très différents, ce qui compliquait beaucoup sa tâche. Il y avait un mal plus grand. Dans chaque région, les grandes villes luttaient à la fois contre l'Etat et contre les petites villes et les villages : à l'Etat central, elles refusaient le paiement des impôts et les prestations de soldats; aux petites villes et aux villages, elles déniaient le droit de produire, d'acheter et de vendre à leur gré. Quand elles ne se groupaient pas entre elles pour assurer le succès de ces prétentions, elles se faisaient mutuellement la guerre. Dans l'un et l'autre cas, elles faisaient appel volontiers à l'étranger. Enfin, à l'intérieur de leurs murs, la bourgeoisie tendait à un véritable despotisme sur les ouvriers. Ainsi, les classes, les régions et le pays se trouvaient profondément menacés.

Pour obvier aux dangers de cette situation, nos souverains « bourguignons » devaient nous « concentrer » plus rapidement que les souverains des pays voisins « concentraient » leurs sujets. Il ne suffisait pas, en effet, de regagner le temps perdu et de mettre nos rivaux dans l'impossibilité de nous manœuvrer et de nous dominer; il fallait devancer autrui afin de se mettre à même de l'affaiblir, de le dissocier et de le dominer. Cette tâche ne nécessitait-elle pas chez celui qui l'entreprendrait une grande force morale et physique? Et cette grande force morale et physique ne supposait-elle pas que l'on régnait sur tout le territoire par un principe uniforme? Or, nos souverains « bourguignons » ne régnaient sur chaque fraction de notre territoire qu'en vertu de titres particuliers. Ils n'étaient que ducs de Brabant pour les Brabançons, comtes de Hainaut ou de Flandre, pour les Flamands et les Hennuyers. Ils ne se présentaient donc pas devant chaque groupe de leurs sujets avec le prestige et les ressources de toute la communauté. Au lieu d'être forts partout, ils risquaient partout d'être faibles. Ils n'hésitèrent pas cependant d'entreprendre leur tâche.

* * *

Leurs démêlés avec la ville de Gand sont assez représentatifs de leurs efforts pour subordonner les communes à l'Etat.

La ville de Gand s'opposait catégoriquement aux mesures proposées pour le relèvement ou le développement des autres localités. Elle exigeait en même temps le maintien ou le renforcement de ses privilèges. Elle possédait l'étape des grains. A deux reprises, en 1424 et en 1432, elle empêcha les Yprois d'approfondir l'Yperlée et d'attirer chez eux les grains passant par Warneton ou débarqués à Bruges. En 1436, elle fit ratifier ses « droits » sur la Lys et, pour handicaper les « étrangers », elle leur imposa un stage de trois ans avant d'entrer dans la corporation (1). En même temps, elle rejetait sur les petites communes tout le poids des impôts. Quand Philippe-le-Bon proposa de remplacer les impôts existants par un impôt sur le sel — impôt qui atteignait non les biens mais les consommateurs et parmi les consommateurs les riches plus que les pauvres — elle refusa. Non contente d'ébranler l'Etat en propageant des rumeurs hostiles (2), elle agit autour d'elle en véritable souveraine.

« Ils (les Gantois) font comme gens qui point ne reconnoissent de Dieu au ciel, ne de prince en terre, mais contentent et vueillent, par eux et d'eux meismes, regner, seignourier et gouverner à leurs

(1) En 1470, Gand, Ypres et le Franc refusèrent de contribuer aux dépenses nécessaires pour désensabler le Zwinj et sauver le port de Bruges. Les Gantois prétendirent qu'ils n'y avaient aucun intérêt, puisqu'ils « estoient fondés sur mestiers »; ceux du Franc invoquèrent que « leurs terrains estoient fondés sur labourages et sur nourrissage de bétail ». Cf. KERYN, *Histoire de la Flandre*, V, p. 166.

(2) Les Gantois « cuident et contentent, par leurs mensonges et faulces bourdes qu'ilz dient et font semer et contre vérité, esmouvoir et soulztraire nostre bon peuple, et le fais mettre en division et rebellion à l'encontre de nous » Manifeste de Philippe-le-Bon, 31 mars 1452. L.-P. GACHARD, *Collection de documents inédits*, II, p. 109.

plaisirs et voulez » (1). (Les Gantois) « font faire, ou plat pays, bollvars, et fortifier passages et chemins, connectent, ordonnent et mandent ordonner et connectre de par eulx capitaines, hooftmans, connestables, disiniers et chiefz ès villaiges; envoient ou pays querir, prendre et amener prisonniers audit lieu de Gand noz officiers et autres bonnes personnes qui riens n'ont meffait...; mandent, commandent, et deffendent, de par eulx, et par leurs lettres, où ils escripvnt dessus, comme princes, et autrement, à nos officiers et corps de nos villes et autres noz subgez de nostre pais de Flandres, et qu'il leur plaist, et meismement deffendent que aux lettres, mandements et commandements de nous, qui sommes prince et seigneur d'eulx et du pais, ne soit aucunement obey, ce qui est chose bien estraingne et de mauvaise conséquence, en eulx portant comme princes et seigneurs du pays, et trop plus avant que nous meismes en conscience ne consentirions, voudrions et penserions de faire » (2).

La ville de Gand ne refusa pas seulement le concours de ses milices contre Liège.

Elle aida cette ville, comme elle avait été aidée par elle.

Pour lutter contre notre souverain, elle fait appel au roi de France, qu'elle qualifie « notre dit souverain seigneur », « gardien et conservateur » de ses « droits, prévilèges, franchises, lybertez, costumes et usages ». « Si chose vous plaist nous commander, lui écrit-elle le 24 mai 1452, noz noz offrons prestz et appareillés de l'accomplir de bon loyal cuer à notre pooir, ainsi que vray subjects doyvent et sont tenuz de faire » (3). Elle recrute dans les mêmes fins des mercenaires anglais. Quand elle juge le moment venu, elle supplie les partisans du pouvoir central et entre en campagne.

A l'exception de Ninove, les villes de la chatellerie n'ont garde de l'aider. Elle succombe (Gavere, 23 juillet 1453).

Le souverain lui retire les moyens de mettre encore en péril la collectivité. Il lui laisse son droit d'étape pour le commerce des grains et l'autonomie de son administration locale. Il l'assiste même à réparer le désastre dont elle a souffert par ses folles entreprises. Mais il lui retire ses prérogatives politiques, ses franchises et sa seigneurie. « Touchans lesdites villes et chastellenies de Courtray, d'Audenarde, de Biervliet, Teuremonde, d'Alost et desdiz pais et terroirs de Waize (Waes) et des Quatre Mestiers, lesquelles villes et chastellenies, pais et terroirs. Mon dit s^r veut estre et demourer à tousjours et en tous ces francs et exemps du pover, auctorité et chastellenie de Gand » (4).

Avant nos souverains « bourguignons », aucun tribunal ne tenait tout le pays sous sa juridiction. Les organismes chargés de rendre la justice n'avaient qu'une autorité locale. Les traités d'extradition n'existant pas, les criminels trouvaient dans la fuite un moyen facile de se soustraire au châtement (5). Cet inconvénient n'était sans doute pas le plus grave. Les tribunaux locaux non seulement par les limites de leurs pouvoirs, mais encore par l'origine de leurs membres, étaient aux mains des bourgeois. Il en résultait qu'elle favorisait les bourgeois de la commune au détriment des droits du

peuple (1), au détriment aussi des droits des bourgeois « étrangers » (2). Le « monarque » interdit d'abord aux juges locaux de prononcer diverses peines. Pour éviter que la fuite mit désormais le coupable à l'abri, il ordonna aux prévôts de son armée, habitués par leurs fonctions aux méthodes rigoureuses, d'appréhender les délinquants, en quelque lieu qu'ils se fussent réfugiés. Il prit enfin des mesures radicales. Il décréta que les échevins ne pourraient désormais se prononcer que « selon droit et raison escripte, sans avoir regart aux malvais stiles, usages et costumes » (3) de leur localité. Il institua une cour suprême de magistrats à Malines, entre les deux grandes provinces de Brabant et de Flandres, afin d'en faciliter l'action; il en recruta les membres parmi les meilleurs juriconsultes; il leur défendit de se livrer à d'autres occupations et il les gratifia d'un traitement suffisant pour qu'ils en pussent vivre; il leurs assura en quelque sorte l'inamovibilité (4). « Enfermés dans leurs bureaux, délibérant en secret, inaccessibles au public, si ne n'est à travers les détours d'une procédure compliquée et rigide, ils se soustraient à toute influence extérieure... La justice qu'ils rendent n'est pas seulement savante; elle est en même temps impartiale. Dans leur tribunal, pour la première fois, l'indépendance des magistrats s'entoure de sérieuses garanties. Car, si le prince nomme les juges, il ne peut cependant dicter leurs sentences. En devenant une profession spécialisée, la justice se trouve maintenant à l'abri de ses atteintes et ne relève plus que du droit. Bien plus, le duc se soumet lui-même au contrôle de la Chambre, la charge de surveiller ses fonctionnaires et de vérifier ses dépenses » (5).

On voit, par ces derniers mots, que nos souverains « bourguignons » veillèrent à établir une comptabilité de leur gestion.

Charles, surtout, s'efforça d'assurer le plein succès de cette importante réforme. Il siégeait avec les hommes chargés du contrôle financier de ses États. « Il faisait en même temps qu'eux tous leurs calculs, il vérifiait chaque chiffre, contestait le moindre exagération et ne laissait clôturer aucun compte sur lequel il n'eût, au préalable, apposé son sceau » (6). Rien n'est plus démonstratif à ce sujet qu'un coup d'œil sur les registres. A côté de dépenses très élevées pour mariages, funérailles, ambassades ou guerres, figurent des dépenses infimes : acheter un chapeau de paille fin et refaire un aultre qui estoit perchié — acheter VI aulnes de toile à faire un sac pour porter les coussins de l'oratoire, pource que les chiens de M. S. (Monseigneur) avaient mengié l'autre — A un povre hermite que en chevauchant MS trouva sur les champs en nécessités, qu'il lui donna pour Dieu et en aumones, XXIII sols — A un povre homme de Hasbergh, en recompensation de son avoine qui lui avoit esté gastée par aucuns des gens d'iceul. S, qui chassoient, LXXII sols » (7). Il n'est pas étonnant qu'en procédant ainsi, nos souverains aient augmenté dans de grandes proportions leurs richesses sans exercer de vexations sur les biens de leurs sujets. On a calculé qu'en 1455, leurs revenus étaient égaux à ceux de la République de Venise, quadruples de ceux de Florence, triples

(1) Dans le pays de Bruges on ne pouvait emprisonner un homicide quand il était bourgeois.

(2) C'est-à-dire venus d'autres régions de la Belgique.

(3) L.-P. GACHARD. *Collection de documents inédits*, II, p. 447.

(4) On pourrait mentionner aussi la bienveillance avec laquelle le monarque écoute les doléances du peuple. « Lors de l'inauguration de Charles, le peuple de Gand lui demanda le châtement des patriciens, » ces mauvais larrons qui desrobent monseigneur et nous, et endorment monseigneur en bourdes et en faux donner à entendre et gastent sa bonne ville et la déroberent, et de nous sucent le sang des veines », « Ces mangeurs de foie qui ont le gouvernement de cette ville. » CHASTELLAIN. *Chroniques*, livre VII, chap. 7 et suiv.

(5) H. PIRENNE : *Histoire de Belgique*, II, p. 350-351.

(6) LA MARCHE, II, p. 487. CHASTELLAIN, p. 489-500.

(7) Cf. LA BORDE. *Les ducs de Bourgogne*, I, pp. 227-228, 355.

(1) Manifeste de Philippe-le-Bon, 31 mars 1452. L.-P. GACHARD. *Collection de documents inédits*, p. 109.

(2) Manifeste de Philippe-le-Bon, 31 mars 1452. L.-P. GACHARD. *Collection de documents inédits*, pp. 107-108.

(3) *Dagboek der Gentsche collatie* (Edit. Schayes, p. 283-288). Cité par P. FRÉDÉRICQ. *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*, Gand, A. Hoste, 1875, p. 37.

(4) L.-P. GACHARD. *Collection de documents inédits*, II, p. 150.

(5) Les autorités en ce cas se contentaient de prononcer une sentence de condamnation et de bannissement. De sorte que, dans toutes les parties des États du duc, on trouvait des exilés qui, au prix d'un changement de résidence, souvent à très courte distance, avaient acheté l'impunité pour une longue carrière de crimes. La Marche, II, p. 484.

de ceux du roi de Naples, doubles de ceux du Pape et du duc de Milan (1). Plusieurs historiens, parmi lesquels il est regrettable de rencontrer surtout de nos compatriotes, se sont plus à représenter les ducs de Bourgogne comme dissipant sans mesure et sans but, en orfèvreries, en festivités et en constructions, l'argent du pays. « Il est facile de se convaincre qu'une bonne partie de ces dépenses ne furent en réalité qu'un moyen d'épargne. Les rétables d'or et d'argent, les colliers, les coupes, les perles, les diamants, toute cette féerie chatoyante... atteste l'économie et non la prodigalité. A une époque où le crédit était encore dans l'enfance, le procédé le plus sûr de conserver son superflu était de l'entasser dans le trésor sous forme d'objets précieux. Tous les princes du XV^e siècle eurent recours à ce genre de placement, et si la Maison de Bourgogne les dépassa tous et de fort loin à cet égard, c'est que, beaucoup plus riche et meilleure financière, elle disposa d'un excédent de recettes plus considérable » (2). La plupart des dépenses pour festivités et constructions servirent d'encouragement aux artistes belges (3) et assurèrent au dehors le prestige de notre nation. En assurant ce prestige, elles aidèrent souvent au succès de campagnes diplomatiques.

* * *

Certes, assurer à tous la distribution de la justice et veiller au strict contrôle des finances, c'était nous rendre des services remarquables par leur importance et leur nouveauté. Un pouvoir fort en était seul capable parce qu'il fallait affronter et vaincre des privilèges redoutables par leur ancienneté et la position de leurs détenteurs. Les obstacles n'étaient pas moins grands pour rendre au pays sa productivité.

NORBERT WALLEZ.

(A suivre).

La vérité sur la Russie des tsars⁽⁴⁾

Si notre analyse des fondements de l'histoire russe est correcte en substance, il nous faudra reviser toutes nos notions préconçues sur l'Etat russe.

Cet Etat était, nous dit-on, le type d'une puissance agressive, militariste et impérialiste : c'est là presque un axiome.

En réalité, mille ans durant, l'Etat russe a mené une série de guerres défensives. Il luttait péniblement pour son existence. La stratégie particulièrement caractéristique de la politique russe et du tempérament russe est celle d'une retraite tactique et d'une résistance passive (Routouzoff, dans *la Guerre et la Paix*, de Tolstoï).

Lorsque nous parlons des empiétements constants de la puissance russe, nous sommes sujets à une illusion de nature optique et cartographique due aux dimensions de la Russie. Un Etat qui s'est approprié la sixième partie du globe habité, doit avoir été poussé, supposons-nous assez naturellement, par l'instinct de l'avidité.

Il a dû acquérir ses vastes territoires à la suite d'agressions constantes et systématiques.

(1) E. MÜNTZ. *La Renaissance en France et en Italie à la mort de Charles VII* p. 50.

(2) H. PIRENNE. *Histoire de Belgique*, II, pp. 370-371.

(3) C'est de cette époque que datent presque toutes nos belles églises et nos plus beaux hôtels-de-ville, beaucoup de chefs-d'œuvre de notre littérature (Chastellain, Jacques Duclercq, Olivier de la Marche, Molitot, Gilles de Commines, de notre peinture (les chefs-d'œuvre de Van Eyck, de la Pasture, Van der Goes, de Memline), de notre sculpture et de notre musique.

(4) Voir *La revue catholique des idées et des faits* du 12 juin 1925.

Pareille conclusion serait aussi erronée par rapport à la Russie que, par exemple, par rapport aux Etats-Unis. Car l'acquisition par ce dernier pays, à jet continu, des vastes territoires de la Louisiane, du Texas, du Nouveau-Mexique, de l'Oregon et de la Californie ne prouve pas que les Etats-Unis soient une puissance de proie.

De même l'expansion de l'Etat russe a eu moins le caractère d'une expansion d'ordre « militariste », que celui d'une pénétration pacifique, d'une colonisation. Dès la fin du XVI^e siècle, Ernak occupait une partie de la Sibérie.

Tout comme le *Commonwealth* américain, l'Empire russe devait peu à peu s'étendre sur un continent tout entier, d'une mer à l'autre. Et pour lui faire obstacle, dans ce processus, il n'y avait pas dans la vaste plaine russe de Montagnes Rocheuses.

Comme pour l'Ouest et le Far-West américains, la colonisation de l'Ukraine, de la Sibérie, de la Transcaucasie, du Turkestan a été surtout une victoire de la civilisation sur la barbarie. Les colons russes, souvent traités avec mépris de semi-Asiatiques, ont constitué en réalité le rempart de l'Europe contre l'Asie.

Accomplie dans des conditions bien plus difficiles qu'aux Etats-Unis, la colonisation russe a été encore plus rapide. Une ou deux générations ont suffi pour faire régner l'ordre et la légalité parmi les tribus indisciplinées du Turkestan, les hordes nomades de Sibérie. Avant d'être ruinée par le vandalisme bolchéviste, Tachkend, la capitale du Turkestan, au cœur de l'Asie centrale, était devenue un petit Paris.

Son œuvre colonisatrice en Asie accomplie, l'Etat russe dut, il est vrai, assurer en Europe, ses frontières contre de constantes incursions de voisins hostiles. Les provinces baltiques, il dut les arracher aux successeurs des chevaliers de l'Ordre Teutonique et aux Scandinaves; les côtes de la Mer Noire — aux Turcs et aux Tatars, l'Ukraine et la Lithuanie —, aux Cosaques et aux Polonais.

C'était pour lui une question de vie ou de mort que d'assurer ses frontières; une nécessité stratégique. Déplorons profondément la destruction de l'Etat polonais. Mais souvenons-nous que bien avant que l'Empire russe eût tâché de détruire la République polonaise, celle-ci était presque parvenue à anéantir celui-là, en le plongeant dans les horreurs du *Smouloń Wrémia* : période chaotique qui marqua le début du XVII^e siècle et dont le peuple russe fut sauvé par la dynastie des Romanoff.

La politique pacifique, presque pacifiste, que nous relevons dans l'histoire diplomatique de la Russie s'accorde en tous points avec la stratégie défensive, qui constitue le trait caractéristique et original de son histoire militaire. On peut, sans tomber dans l'exagération, affirmer que, dans ses relations internationales, le gouvernement russe a systématiquement poursuivi des buts de paix. Il s'est surtout préoccupé du maintien de l'équilibre européen. La plupart de ses guerres, la Russie les a entreprises non dans son propre intérêt, mais dans celui de l'Europe.

Paradoxe? Rien n'est plus facile que de le démontrer.

* * *

1) La Russie a défendu l'équilibre européen contre Frédéric le Grand, au cours de la guerre de Sept Ans. Ses armées occupaient Berlin en 1759. Sans son intervention opportune et décisive, le prussianisme, envisagé comme un facteur de troubles dans la politique de l'Europe continentale, aurait fait son apparition cent ans plus tôt.

2) Unie étroitement à la Grande-Bretagne, la Russie a de même défendu l'équilibre européen contre Napoléon. Celle-là détruisit sa puissance sur mer, celle-ci sur le continent.

3) Mais la suprématie napoléonienne abattue, la Russie intervint avec une sagesse consommée, pour empêcher que la Grande Alliance n'abusât de sa victoire, ce qui aurait inévitablement amené une guerre de revanche. C'est grâce à l'influence modératrice d'Alexandre I^{er} qu'après Waterloo, l'Europe jouit, quarante ans durant, d'une paix presque ininterrompue.

4) L'équilibre politique, œuvre principale du Congrès de Vienne, mis encore une fois en danger par les empiétements de la Prusse et par ses victoires de 1870, la Russie empêcha, en 1875, Bismarck d'écraser la France.

5) Comme les épigones bismarckiens s'efforçaient d'atteindre à la suprématie mondiale, comme la catastrophe future commençait à projeter son ombre sur le continent européen, la Russie, comme dernier moyen d'y parer, prit l'initiative d'une conférence de la Paix. Elle tâcha de faire triompher le principe d'arbitrage et

de créer à La Haye un organe international, qui, si les projets russes avaient abouti, eût empêché la guerre mondiale.

A cause de son immensité même la Russie était le seul Etat qui n'eût rien à gagner en Europe. Lente à se mettre en mouvement, elle avait plus à craindre d'une guerre que tout autre Etat européen. Telles sont probablement les deux raisons, à la suite desquelles une influence modératrice et calmante semble avoir caractérisé dans le passé les relations internationales de la Russie.

Plus que par le passé cette même influence constituera sa mission providentielle dans l'avenir. La Russie de demain aura, plus que jamais, à jouer un rôle dans la politique européenne.

Si la puissance russe n'est pas rétablie promptement, si elle n'est pas rendue apte à tenir en respect l'Allemagne, les nouveaux Etats, et la Pologne tout spécialement sont destinés à périr. Un sur-Etat allemand menacera de nouveau la paix mondiale dans un avenir prochain.

Une restauration russe n'est pas seulement dans les intérêts de la Russie, mais, d'une façon vitale et urgente, dans ceux de l'Europe.

A supposer que la Russie reste faible et sans défense, que l'anarchie y dure encore longtemps, tout le continent russo-asiatique, de la Baltique au Pacifique, deviendra une colonie allemande.

* * *

Que de fois des écrivains libéraux et des écrivains conservateurs n'ont-ils pas répété que « gouvernement russe » est synonyme d'oppression et de tyrannie, qu'il n'a pas de politique, mais seulement une police? Personne ne niera que l'Etat russe, œuvre humaine, après tout, n'ait commis beaucoup de lourdes fautes, tout comme l'Empire britannique en a commises de son côté en Irlande, au Transvaal, en Egypte. Il n'en reste pas moins que, les traitements infligés aux Juifs et aux Polonais mis à part (dont il faut chercher l'explication dans la fatalité), la Russie a, en règle générale, exercé une influence non oppressive, mais libératrice. Celle-ci s'est fait surtout sentir dans ses possessions asiatiques : de la barbarie, la Russie les a fait passer à la civilisation. La même influence s'est manifestée en Finlande : cent années durant, ce pays a joui, sous la domination russe, d'une situation privilégiée, même paradoxale. Sous le régime russe une large autonomie fut d'abord octroyée aux provinces baltes. La politique germanisatrice des Teutons força pourtant le gouvernement russe à y répondre par une politique de russification.

Lorsque des publicistes allemands se plaignent de l'hostilité russe envers l'Allemagne, la réponse est bien facile : des milliers d'Allemands originaires des provinces baltes occupaient d'importantes situations dans l'administration, comme dans l'armée russes!

La même influence libératrice se manifeste dans la politique russe dans le Proche-Orient. Comme héritière de l'Empire byzantin, comme protectrice naturelle de ses frères et coreligionnaires slaves, la Russie a pu être poussée par ses mobiles et ses ambitions, à elle (ces ambitions, des politiciens radicaux eux-mêmes, comme Miliukow, les partageaient) : en dernière analyse, la politique balkanique de la monarchie russe n'en a pas moins abouti à ces résultats : liberté des nations chrétiennes soumises au joug turc; opposition à la suprématie mondiale de la coalition austro-allemande. Sur la grande place publique de Sofia se dresse jusqu'à aujourd'hui la statue gigantesque du grand libérateur, le tsar Alexandre II. Jamais titre ne fut mieux mérité.

Ils manquent singulièrement d'humour, les publicistes britanniques, qui attaquent la politique « agressive » de la monarchie russe dans le Proche-Orient. Que ne se souviennent-ils pas qu'alors que la politique britannique aidait, un siècle durant, à maintenir sur des peuples balkaniques sans défense la cruelle tyrannie turque, la politique russe apportait la liberté à la Grèce, à la Roumanie, à la Bulgarie et à la Serbie. L'Etat « tyrannique » moscovite a donc libéré quatre nationalités. On pourrait difficilement faire mieux.

Il est une croyance très répandue : l'Empire russe, dit-on, était antidémocratique au premier chef; il était aussi géré par une bureaucratie corrompue et parasitaire. Certes, le gouvernement russe était une bureaucratie, et des abus intolérables y avaient pris naissance. Ces abus ont été attaqués, souvent avec l'approbation des gouvernants, dans maints chefs-d'œuvre de la littérature russe, tels que le *Revisor* (inspecteur en tournée) de Gogol. Mais sou-

venons-nous que de pareils abus sont inhérents à toute forme bureaucratique de gouvernement.

A prendre en considération les dimensions du pays et les difficultés propres à un contrôle efficace, l'administration russe n'était pas plus mauvaise que celle de tout autre pays placé en face des mêmes difficultés. Il ne faut pas oublier du reste que les méthodes bureaucratiques russes avaient été fidèlement copiées sur celles des systèmes centralisateurs prussien et français, et qu'aujourd'hui encore, ces derniers représentent un idéal aux yeux de ces mêmes socialistes qui les attaquaient dans l'ancienne Russie.

Il nous faut pourtant admettre que l'importation des méthodes françaises et prussiennes était un mauvais prélude au *self-government*, était mal adaptée aux besoins et aux conditions du pays. Mais il est certainement faux que le gouvernement russe ait été de nature antidémocratique. Tout au contraire, la monarchie russe était essentiellement démocratique tout comme celle de Saint-Louis. Elle était d'origine populaire. La dynastie des Romanoff doit son accession au pouvoir à la volonté du peuple. A y regarder de plus près, l'Etat russe était une vaste fédération de cinquante mille petites républiques paysannes. Chacune s'occupait de ses propres affaires, obéissait à ses propres lois, avait même ses propres tribunaux de *starostas* ou « Anciens ».

Non, l'Etat russe n'était pas trop peu démocratique : il était, au contraire, trop bien partagé et sous le rapport du démocratie, et sous celui du socialisme. Son édifice social était trop élémentaire, trop primitif; les classes n'étaient pas suffisamment différenciées; il n'y avait ni classe dominante, ni classe moyenne; il n'y avait pas — surtout — d'Eglise forte et indépendante. Si les masses populaires russes sont si facilement devenues la proie de la tyrannie bolchéviste, c'est en grande partie à cause de l'esprit par trop démocratique et niveleur de la monarchie russe; c'est aussi par suite de la destruction de la puissance politique de l'aristocratie.

On reproche le plus souvent à cette monarchie son caractère réactionnaire et obscurantiste; son hostilité à la lumière et au progrès. En réalité, c'était probablement le gouvernement le plus progressiste d'Europe. Il correspondait à un type ultramoderne, à ce que Montesquieu et Voltaire, écrivant au XVIII^e siècle, qualifiaient de « despotisme éclairé ». Il précédait l'opinion, plutôt qu'il ne la suivait. Comme règle générale, les troubles politiques avaient en Russie pour cause un progrès par trop rapide. Il fallait tout improviser. Les souverains ne demandaient pas mieux que de regagner les siècles perdus. Souvent le tsarisme tâchait d'accomplir en quelques années ce que, ailleurs, des générations entières avaient réalisé. La civilisation russe était une plante de serre chaude, non un produit normal et sain.

Pour édifier Rome et Paris, il fallut des centaines d'années. Petrograd, au contraire, est une « Ville-champignon ». Le Louvre a été l'œuvre de bien des générations. L'immense Palais d'Hiver, sur la Néva, a été construit en plusieurs mois. Entre 1860 et 1870, la Russie a vu plus de réformes de vaste envergure que n'importe quel autre pays, à n'importe quelle autre époque de l'histoire d'Europe.

Ces réformes ont été bien plus radicales que celles qui suivirent la Révolution française. Le serfage fut aboli d'un trait de plume. L'appareil judiciaire fut entièrement refondu. Avant même de construire des routes, on couvrit le pays d'un réseau de voies ferrées. Des tarifs douaniers très élevés encouragèrent artificiellement les industries. Ces industries se concentrèrent dans de gigantesques usines. Celles-ci, à leur tour, devinrent inévitablement des pépinières d'anarchie. Jamais le pays n'avait le temps de s'adapter aux conditions nouvelles, de retrouver son équilibre politique et économique.

De toutes les branches de la vie publique, c'est surtout dans l'instruction populaire que les changements étaient rapides; les résultats produits par ces changements y étaient aussi particulièrement symptomatiques. Normalement, l'instruction publique devrait suivre la progression générale de la communauté. Mais si, dans un pays nouveau, vous créez des milliers d'écoles, sans ouvrir de débouchés aux énergies qui se dégagent de ces écoles, vous créez aussi un prolétariat intellectuel. C'est exactement ce qu'a fait le gouvernement russe au cours de la dernière moitié du XIX^e siècle. Il a encouragé l'instruction universitaire au moyen de bourses et en exemptant les étudiants du service militaire. Mais à l'armée toujours plus grande d'étudiants on n'offrait aucun travail rémunérateur; du reste, c'eût été impossible. Aussi, de jeunes chimistes, ne parvenant pas à se caser dans un labora-

toire de chimie, se mirent-ils à fabriquer des bombes explosives. Des étudiants en droit, ne pouvant entrer au service de l'Etat, se muèrent en hérauts de la révolte et de la destruction.

* * *

Nous avons tâché de réfuter l'affirmation selon laquelle la Monarchie tsariste a été condamnée par l'histoire. Elle a été au contraire le produit nécessaire de certaines conditions définies, qu'elle ne pouvait contrôler. Il serait tout aussi facile de démontrer le néant de l'assertion très répandue, d'après laquelle le tsarisme aurait été rejeté par le peuple russe, la Révolution de 1917 constituant le verdict, verdict juste et irrévocable, émis par ce peuple sur le compte de ses gouvernants.

L'explication de la catastrophe russe la plus répandue veut que la Révolution ait surpris le gouvernement dans un état complet de décadence, de corruption, d'épuisement. La réalité est bien différente. Lorsque le bouleversement vint, il surprit le peuple dans une crise de croissance. Les réformes politiques et la prospérité économique étaient à leur apogée. Je me rappelle l'ébahissement et la perplexité que j'éprouvais en étudiant la situation de la Russie cinq ans avant la guerre. Au cours d'un voyage précédent, j'avais été témoin de la désorganisation terrible, suite de la guerre russo-japonaise et des troubles intérieurs.

Revenant en Russie en 1909, je m'attendais pleinement à trouver partout des traces des souffrances endurées au cours de ces terribles années : 1904 et 1905. Au lieu de cela, je fus témoin du plus merveilleux des relèvements. Une immense réforme agraire était en train d'être exécutée par le grand homme d'Etat, Stolypine. Des millions d'hommes colonisaient la Sibérie. L'industrie avançait par bonds prodigieux. Les capitaux affluaient. Le budget témoignait d'un excédent sérieux. La population augmentait de trois millions d'hommes par an.

Alors ? La débâcle ? Ses causes ?

❑ Pourquoi une prospérité prodigieuse s'est-elle terminée par un désastre sans précédent ? Pourquoi la Monarchie russe tomba-t-elle presque sans lutte ? Je réponds : Ni à cause d'une faiblesse ou d'une corruption internes ; ni parce qu'elle se serait survécue à elle-même, du point de vue de l'utilité, mais à la suite de causes purement accidentelles. Celles-ci auraient provoqué en Occident la chute du gouvernement le plus idéal, s'il s'était trouvé confronté par les mêmes épreuves.

Le tsarisme est tombé d'abord, parce que — coïncidence tragique — dans la plus grande crise politique de l'histoire européenne, le trône de Russie se trouva être occupé par un homme faible, et à ce moment, ce qu'il fallait à la Russie c'était, au contraire, un monarque fort. Lors de la Révolution anglaise du XVII^e siècle, comme de la Révolution de 1789, comme sous le Second Empire ou lors de la Révolution autrichienne de 1918, le souverain qui eut à faire face à l'orage, en Russie, était sous la pantoufle de sa femme.

❑ Le tsarisme tomba ensuite, parce que la Russie, pays agricole, fut subitement appelée à mener une gigantesque guerre industrielle, alors qu'elle n'en avait ni les moyens matériels, ni les moyens techniques. La Grande-Bretagne elle-même, si puissamment organisée, fut prise au dépourvu et se trouva à court de munitions. La France aussi dut recourir à l'aide britannique et américaine.

Mais la Grande-Bretagne pouvait compter sur la coopération des Etats-Unis. La France était assistée par son alliée britannique. La Russie dut lutter dans un isolement tragique. Elle fut abandonnée à ses propres forces. Elle dut combattre sans armes, sans munitions. La Russie s'attendait — elle en avait le droit — à voir l'Angleterre forcer les Dardanelles, après quoi la puissance industrielle britannique aurait fourni aux armées russes les moyens de continuer la guerre. La Grande-Bretagne a été incapable de s'acquiescer d'aucune de ces deux tâches. Les Dardanelles n'ayant pas été ouvertes, la Russie s'est trouvée isolée dès le début.

La Grande-Bretagne ayant été à court de munitions, la Russie a eu à faire face à un désastre militaire, et celui-ci a, inévitablement, abouti à une révolution politique, tout comme Sedan avait abouti à la Commune de 1871.

On peut donc dire avec raison que la monarchie russe a été la victime expiatoire des manquements de ses Alliés.

On entend souvent dire qu'à l'heure du danger la Russie a fait faux bond à ses amis. La vérité est tout autre. Ce n'est pas la Russie qui lâcha ses alliés. Ce furent ses alliés qui la lâchèrent.

Et il ne serait pas mauvais que les publicistes britanniques et français qui parlent toujours de la grande trahison russe de 1917 se souviennent que c'est au contraire l'Europe qui a abandonné le peuple russe dans la crise suprême de son histoire.

CHARLES SAROLEA,
professeur à l'Université d'Edimbourg.

La boue sur les lys

Notre sympathique et vaillant ami Ignace Sinzot, député catholique de Mons, a déposé, récemment, sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à couper court aux dangers de la publication d'œuvres malsaines, de leur mise en vente et de leur représentation. Cette proposition est le complément logique de l'ordre du jour voté par la Chambre, le 30 avril 1924, et qui souligne l'urgente nécessité de sauver l'enfance de la contamination du vice.

Nous applaudissons des deux mains à l'initiative d'Ignace Sinzot.

Il est, en effet, révoltant que certaines exhibitions puissent impunément s'étaler, comme elles le font actuellement, aux yeux de tous.

Jamais, de l'aveu même de beaucoup de gens auxquels la gaudriole n'est point particulièrement déplaisante, jamais la paillardise n'a eu l'impudence qu'elle affiche aujourd'hui. Et ce qu'il y a de plus déplorable, peut-être, en ceci, c'est que chacun s'en aperçoit, et que, tout en constatant l'envahissement de la gangrène, chacun demeure insouciant et laisse aller. Ainsi, à l'ombre propice de cette indifférence, éclorent et se multiplient librement toutes les publications immondes, livres honteux, gravures malpropres, photographies graveleuses, affiches impudiques et sculptures corruptives, dont nos avenues et nos squares, nos rues et nos galeries, nos caisses de bouquinistes, nos colonnes à réclames et nos kiosques à journaux, sont devenus les musées en plein air.

Nous admettons, à la rigueur, que l'on puisse ne point s'offusquer outre mesure de ce que les « attractions » de certains étalages arrêtent les regards des courtisanes en tournée ou de certains débauchés ; mais il n'y a pas que ce lamentable public-là, le long des trottoirs ; l'enfant, la jeune fille, passent aussi, forcément, devant ces exhibitions, qui sont comme de continuel attentats à la pudeur et qu'ils ne peuvent pour ainsi dire éviter.

Par l'image, l'initiation criminelle s'effectue en ces âmes, hier encore intactes et saines ; grâce à la propagation tolérée du vice, l'éducation sournoise et progressive y fera germer et se développer les vénéneuses végétations.

Et ces éclaboussures de boue sur les lys, ces infanticides moraux, ces assassinats d'innocences, se reproduisent cent fois, mille fois par jour, sur les places et le long des boulevards, aux abords des marchés, des gares et même des écoles, déshonorés par un débarrage de saletés sans nom : brochure à couvertures friponnes, chromos suggestifs, catalogues sollicitateurs de curiosités vicieuses, cartes aux illustrations court-vêtues dont certaines sont de la dernière infamie.

N'est-ce pas un spectacle désespérant que celui de tant d'adolescents naïfs et de fraîches fillettes groupés, vers midi ou quatre heures du soir, devant la montre des corrupteurs patentés, les plus petits en avant, faisant, insensiblement et sans s'en douter, leur éducation immorale ! Et ces scandales sont courants ! Et la vase, depuis la guerre surtout, monte de plus en plus, s'épaissit, au point que, si l'on n'y prend garde, on se demande vraiment quel niveau d'infection marquera bientôt l'étiage du remous ordurier !

* * *

❑ Ce qu'il importe donc de combattre avant tout, c'est la contagion par l'exposition de l'immoralité. Et en ceci, comme en bien d'autres cas, c'est, en attendant la loi, l'effort individuel qui apportera le meilleur et le plus sûr remède. C'est aux particuliers à faire leurs tournées d'inspection et à signaler aux autorités

compétentes le mal où ils le découvrent. La police locale, les parquets et les tribunaux ont, à ce point de vue, des attributions très précises et des pouvoirs fort étendus. Seulement, en bien des grands centres, ils restent, la plupart du temps, inactifs, les parquets, parce que les tribunaux répressifs ne les soutiennent pas, et que, d'ailleurs, les condamnations que ceux-ci prononcent sont, généralement réduites ou supprimées en appel.

Qu'on me permette de citer un fait, à ce propos. Il date d'hier. Le tribunal correctionnel de Liège, septième chambre, a condamné, sur réquisitoire de M. le substitut Lenger, M. O. M. qui tient une maison de commerce au centre de la cité mosane, à neuf cents francs d'amende et M^{me} S., qui gère cet établissement, à cent-cinquante francs, du chef d'avoir vendu ou exposé en vente des statuettes fort peu vêtues. C'est à la suite de plaintes répétées et de protestations énergiques de diverses personnes que le Parquet a sévi.

Il avait fait faire, d'abord, une démarche chez M. M., lui signalant le caractère délictueux de la vente de ces statuettes, et l'engageant à les retirer de l'étalage. Mais M. M., non seulement ne se soumit point, mais il fit entourer ces malpropetés d'un brillant éclairage.

Un nouveau tollé de cris d'indignation se produisit qui décida le Parquet à poursuivre. Le Tribunal, que présidait M. Lefebvre, a estimé la prévention établie et a appliqué les sanctions que l'on sait.

On le voit donc, c'est à l'opinion publique, c'est à la foule des bons citoyens, par une poussée tenace de plaintes répétées, de protestations continues et de vœux énergiques, à persuader aux magistrats que la population sera sans réserve avec eux dans la lutte, et qu'ils peuvent aller hardiment de l'avant.

* * *

Certains auront beau, en effet, essayer de tourner en dérision la décence, certains auront beau s'efforcer de ridiculiser la pudeur jusqu'à en faire une offense à quelques-uns de ses champions, ce sont encore, ce seront toujours les bonnes mœurs qui resteront les plus solides garanties de l'honneur et de la probité individuels, le fondement le plus vrai du crédit des peuples et de la force des Etats. Il n'est pas d'exemple dans l'histoire où l'effrènement des mœurs n'ait amené la chute inévitable des nations. Or, le mal est grand aujourd'hui, il est général surtout.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Trois Réformateurs

PAR

JACQUES MARITAIN

« La cellule où Luther a discuté avec le diable, le poète où Descartes a eu son fameux songe, l'endroit du bois de Vincennes où Jean-Jacques, au pied d'un chêne, a trempé de pleurs son gilet en découvrant la bonté de l'Homme naturel, voilà les lieux où le monde moderne a pris naissance. »

Cette jolie phrase que je lui emprunte, Jacques Maritain aurait pu l'écrire en exergue du volume qu'il vient de faire paraître dans la collection « Le Roseau d'or » sous le titre : *Trois Réformateurs. Luther, Descartes, Rousseau*. Ce sont, en effet, les trois pères de la pensée moderne — dont Kant ne fut que le formulateur scolastique — que Maritain a réunis dans ce livre pour découvrir dans ces ascendants de notre intellectuel l'origine, les racines de toutes les idées qui gouvernent le monde moderne.

Trois portraits fouillés jusqu'à l'âme, trois eaux-fortes gravées avec la profondeur de trait d'un Cranach ou d'un Dürer, trois analyses philosophiques, trois dissections du redoutable scalpel thomiste, manié par un maître, qui met à nu dans le cerveau des

Et quelle est la cause principale de cette dépravation et de ce dévergondage? C'est, avant tout, l'art et la littérature obscènes. La proposition de loi d'Ignace Sinzot vise donc juste en estimant que c'est contre les exploités de cet art et de cette littérature qu'il faut sévir au plus tôt.

Où! nous savons bien que quelques-uns, au nom de l'Art (avec un grand A), ne manqueront pas de défendre éventuellement l'auteur poursuivi et d'attaquer le parquet instructeur. Ce thème est connu. Il est renouvelé chaque fois que des poursuites pour cause de pornographie, sont exercées contre des écrivains. La seule qualité d'écrivain doit rendre sacré, doit rendre intangible le plus malpropre individu, le plus ignoble salisseur d'âmes. Mais des milliers d'honnêtes gens sont heureusement d'un autre avis. Ils estiment qu'il serait temps qu'on mit un peu au point cette question de la qualité d'écrivain, et de voir s'il y a lieu de l'appliquer à tels ou tels farceurs ou forbans de la plume dont le seul métier consiste à tout détruire, à tout intoxiquer, à tout stériliser, aux yeux desquels tout est bon à publier, quel que soit le scandale qui en puisse résulter, pourvu que cela excite la curiosité du public, accroisse la vente et rapporte à la caisse. La caisse est le seul point de mire où convergent toutes les préoccupations, tous les efforts, tous les calculs, tout l'idéal de ces pseudo-littérateurs et de leurs peu scrupuleux éditeurs. C'est par intérêt personnel qu'ils faussent le goût, corrompent les cœurs, salissent les imaginations, secouent les nerfs, éveillent les mauvais instincts, et favorisent les lois de l'imitation signalées par les anthropologistes. C'est à ce titre qu'on les doit impitoyablement poursuivre. Les lys qui fleurissent dans l'âme de nos enfants et de nos jeunes filles valent bien quelques plumes crochues en des mains sales. Le grand public sera tout d'esprit et de cœur avec chaque magistrat qui entreprendra l'œuvre d'assainissement et de préservation.

A côté des travaux matériels de reconstruction, d'embellissement et d'hygiène dont notre pays est l'objet après cette guerre affreuse, d'autres améliorations d'ordre plus élevé et d'autres initiatives de salubrité doivent également entrer dans nos préoccupations, si nous voulons avancer dans la voie du vrai progrès.

La débauche a toujours été la plus fatale viciatrice des énergies, et, sans la pureté des mœurs, tout n'est au monde que décadence. Ignace Sinzot et ceux qui ont contresigné son projet de loi l'ont fort bien senti. Nous ne pouvons que les en féliciter et les soutenir de toute notre meilleure énergie.

ADOLPHE HARDY.

trois générateurs du monde moderne toutes les virtualités qui s'épanouiront plus tard.

Luther, au XVI^e siècle, Descartes au XVII^e, Rousseau au XVIII^e tous trois réformateurs, tous trois révolutionnaires, brisant avec le passé, la tradition, l'autorité et faisant surgir un monde nouveau. Le premier, par son volontarisme exaspéré veut affranchir l'homme du joug de la raison; le second, par son angélisme, prétend libérer la pensée de la dépendance des sens; le troisième, par son naturisme veut nous arracher à toutes les contraintes. Au fond, ces grands esprits inquiets furent tourmentés par le problème de la liberté, liberté religieuse, liberté philosophique, liberté morale et politique.

Qu'ont-ils produit avec toutes les audaces de leur génie? La pensée tumultueuse de Luther a engendré l'anarchie et la corruption. Du cartésianisme sont issus le phénoménisme de Kant et toute la débauche de l'idéalisme moderne. *Le Contrat social*, de Jean-Jacques a déchainé en France la Révolution, l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse* ont exercé, en Allemagne surtout, d'effroyables ravages.

Ah! les beaux libérateurs de l'humanité. Comme ils ont fait banqueroute et menti à toutes leurs promesses! Luther a déchiré l'Église, Descartes fourvoyé la raison, Rousseau perverti la société. Ils devaient illuminer la terre des splendeurs de leur génie, ils ont amassé les ténébres. Ils devaient briser nos chaînes, ils en ont forgé de plus étroites, débridant l'individualisme, vinculant la personnalité. Ils devaient déifier l'homme, ils l'ont ravalé. La réforme de Luther fut une déformation. L'intuition cartésienne s'est soldée par mille aberrations. Les divagations de Rousseau

ont fait couler le sang à torrents. Progrès! Progrès! On n'a cessé d'emboucher cette trompette, et ce fut la décadence et la régression.

Après de ces artisans de ruines, quelle autre figure font nos saints! Comme Canisius, l'athlète de la foi, grandit devant Luther; Benoît Labre auprès de Jean-Jacques, le saint mendiant auprès du pseudo-saint de la nature; et quel pygmée, Descartes, devant ce géant de la pensée, l'Aquinate! Disparaissez, docteurs de mensonge, torches fumeuses, devant les maîtres de la vérité, les flambeaux resplendissants!

Je ne saurais dire et cependant, voudrais faire partager l'exquise jouissance d'esprit que l'altière et lumineuse logique de Jacques Maritain fait goûter à ses lecteurs. Quel est donc le charme propre de sa manière? D'abord l'intellectualisme aigu de ce métaphysicien de haut vol, puis l'originalité de ses vues qui lui permet de rajouter de si vieilles aventures et de leur donner un air de piquante nouveauté, l'art aussi de suivre le réel dans tous ses méandres, de saisir la pensée dans tous ses détours et d'en dégager des directives nettes et précises.

Rien n'échappe à ses pénétrantes analyses, elles explorent à fond les idées de ses personnages, elles scrutent non moins profondément leur psychologie, et puis une large synthèse les fait revivre dans leur saisissante vérité. Impitoyable aux erreurs, indulgent aux faiblesses de l'homme, il garde dans ses jugements une sereine impartialité. Jamais il ne s'échappe jusqu'à l'éloquence verbale, s'interdit la tirade enflammée et écrit dans une langue dépouillée, n'usant que de sobres images et se gardant du jargon philosophique. Il rencontre souvent le mot décisif qui grave l'idée dans l'esprit et le ton pittoresque qui soutient l'attention. Il arrive parfois que sa phrase sinueuse, pour épouser jusque dans ses replis tortueux une pensée complexe, s'embarrasse d'incidentes, mais, formé à l'école du Stagyrite et du Docteur Angélique, s'il n'a pas toujours la grâce platonicienne, il a toujours la transparence du style. Pas de sécheresse d'ailleurs, car c'est avec toute son âme que le jeune maître embrasse la vérité et souvent même une effusion du cœur trahit l'amant de la divine Sagesse.

On me permettra de butiner un peu, mais rapidement, dans ce jardin de riches floraisons idéologiques.

* * *

Le drame spirituel d'où est sorti le luthéranisme est admirablement décrit. Le moine superbe, vaincu par la chair, projette ses états intérieurs sur sa doctrine qui en est la réverbération. L'homme essentiellement corrompu; le péché, originel identifié à la concupiscence, ineffaçable; le péché, fruit nécessaire de cette corruption, couvert par le manteau des mérites du Christ.

Avec Luther, c'est l'avènement du *moi* qui allait déborder par la suite dans la philosophie, dans la littérature, le *moi* de plus en plus hypertrophique. Le cas du moine saxon posait aussi et montrait sur le vif un des problèmes contre lesquels se débat en vain l'homme moderne, celui de l'individualisme et de la personnalité. Maritain n'a pas manqué de les distinguer à la lumière du Thomisme, qui fonde l'individualité sur les exigences propres de la matière, ne voyant en elle qu'un fragment de matière, une parcelle de l'univers, et réserve le glorieux nom de *personne* à la substance individuelle complète, de nature intellectuelle et maîtresse de ses actes. L'exaltation de l'individu, l'avalissement de la personnalité, c'est, dans l'ordre social, la lourde méprise de la cité moderne qui sacrifie la personne directement ordonnée à Dieu, à l'individu, ordonné au bien commun, qu'elle dote du suffrage universel, de l'égalité des droits et de la liberté d'opinion.

Dans l'ordre spirituel, Luther n'a pas affranchi la personnalité humaine, il l'a dévoyée, il a débridé l'homme animal, l'individu.

Dans ce prodigieux exemplaire de l'Allemand, Maritain a montré ensuite le volontariste effréné, l'anti-intellectualiste outrancier qui réduit la religion à la foi-confiance, à *sentir* qu'on n'a plus de péché parce que « Jésus-Christ laisse le pécheur lui sauter sur le dos ». Luther apparaît à la source des deux grandes idées de la pensée allemande : le Pessimisme et le Primat de la Volonté. Il appartenait au Thomisme de rétablir le véritable équilibre entre l'intelligence et la volonté.

Maritain ne manque pas, pour finir, de dénoncer l'immanentisme de la Réforme luthérienne rompant avec l'Autorité, avec le dehors, pour tout faire partir du dedans.

Voilà le luthéranisme dépecé par la critique thomiste : égocentrisme monstrueux, fidéisme absurde qui est le comble de l'anti-

intellectualisme, pessimisme radical et volontarisme absolu, immanentisme.

En s'insurgeant contre Rome, en bravant l'autorité, qu'allait apporter au monde le moine révolté? Il a précipité l'esprit humain dans une mer d'erreurs, il ne l'a pas libéré, il l'a au contraire asservi, et ces erreurs ont engendré pour des peuples entiers d'immenses désastres.

* * *

Le Descartes de Maritain est certes la partie la plus originale du livre. Quelle heureuse inspiration d'avoir confronté le système cartésien de la connaissance avec le savoir de l'intelligence pure et d'avoir ainsi fait toucher du doigt la folle ambition du cartésianisme prétendant usurper les privilèges angéliques et n'aboutissant qu'à dénaturer la raison en la poussant hors de ses limites spécifiques!

La connaissance angélique est intuitive, innée, indépendante des choses. Descartes transpose audacieusement ces trois notes dans la connaissance humaine. Il la reconstruit sur le type intuitif, la réduisant à un simple regard, mettant le philosophe sous l'illumination toujours actuelle de l'idée de Dieu; faisant venir les idées de Dieu, non des choses, comme des idées d'ange; proclamant l'indépendance de la raison, non seulement à l'égard du sensible qui est l'origine de nos idées, mais à l'égard de l'objet qui est la règle de notre science, à l'égard des natures réelles qui sont le terme immédiat de notre intellection.

Voilà le fier intellectualisme cartésien, son mathématisme impérieux avec sa séparation de l'intelligence et de l'être, avec cette passion de spiritualité pure qui allait égayer l'idéalisme moderne jusqu'à revendiquer avec Kant l'indépendance absolue, l'aséité de l'intelligence divine!

La pensée désaxée devant les réalités intelligibles, la raison humaine se prélevant mesure de ce qui est et versant dans le rationalisme : tel est l'aboutissement logique de l'angélisme cartésien!

Pour avoir méconnu les sages limites de la raison humaine et n'avoir pas respecté son humilité naturelle, Descartes l'a fourvoyée.

* * *

Le Jean-Jacques Rousseau de Maritain comptera parmi les plus pénétrantes études qu'on ait consacrées à ce paranoïaque de génie qui imprégna tout son siècle des effluves de sa sensibilité.

Il l'a montré sous un triple aspect : le saint de la nature, le sauvage amant de la solitude, bâtisseur de la cité idéale, le réformateur religieux. Je ne crois pas que cet être prodigieux ait jamais été plus profondément analysé, et on peut promettre à ceux qui méditeront cette étude exhaustive, la satisfaction de tenir la clef du rousseauisme.

Saint! Oui, à sa façon. « Si mon mari n'est pas un saint, qui donc le sera? » s'écriait Thérèse, sa concubine. Phénomène curieux : c'est le mimétisme et non l'hypocrisie de la sainteté. Rousseau se contente de rêver sa vie, de la construire en imagination et se complait en artiste voluptueux, en Narcisse, à se mirer dans cette image. Il s'aime sans se comparer, il transpose la vie héroïque en une religieuse délectation de soi-même. L'étrange saint a sanctifié le mal et donné à ses neveux le goût spirituel du fruit défendu. Le romantisme tient de lui « la religieuse éviction de la raison et de ses œuvres, le débridement sacré de la sensibilité, le saint étalement du moi et l'adoration de la primitivité naturelle, le panthéisme comme théologie et l'excitation comme règle de vie. » Son naturisme mystique est la source de cette maladie de l'esprit.

Sauvage, tenant la vie solitaire pour la vie naturelle à l'homme (l'haleine de l'homme, disait-il, est mortelle à ses semblables), affirmant que l'homme serait bon s'il était seul et qu'il est corrompu par la vie civilisée, il s'est prétendu capable de réparer cette déchéance par une sublime invention de son cru, qui est le *Contrat social*.

« Cette riche forêt d'idéologies », Maritain l'explore en tout sens et le vigoureux bucheur en abat toutes les frondaisons avec la hache de sa logique. Tous les mythes vénéneux y passent; la *Nature*, confondue avec un certain état primitif et anticulaire des choses qu'elles doivent restituer pour satisfaire à leur essence; la *Liberté*, ou la souveraine indépendance; l'*Egalité* la plus stricte, l'égalité sociale absolue compensant les inégalités naturelles; l'utopie du *Contrat social*, pacte conclu par la volonté délibérée

d'individus qui, pour passer de l'état de nature à l'état de société, aliènent les droits de chacun à toute la communauté, de telle sorte que chacun se donnant à tous ne se donne à personne; la *Volonté générale*, le mythe du panthéisme politique, la grande idole, la volonté propre du Moi collectif engendré par le sacrifice que que chacun a fait de lui-même et de tous ses droits sur l'autel de la cité; la *Loi*, expression de la volonté générale, émanant du nombre, trônant dans le ciel des abstractions; la *Souveraineté du peuple* substituée à la souveraineté de Dieu, et, enfin, pour guider la volonté générale, le surhomme, le législateur, le constituant, aujourd'hui Lénine.

Réformateur religieux, Rousseau a dépravé les vérités consacrées, naturalisé le christianisme, corrompu l'Évangile, caricaturé tous nos dogmes. « C'est à lui que nous devons ce cadavre d'idées chrétiennes dont l'immense putréfaction empoisonne aujourd'hui l'univers. » Bonté naturelle, égalitarisme, révolution; tout cela c'est la corruption de l'innocence adamique, de la sainte égalité évangélique inséparable de la hiérarchie, de la grande palingénésie qui suivra le jugement dernier.

Anti-intellectuel, pragmatiste, immanentiste, Rousseau est le père du modernisme, son vicair savoyard est le premier prêtre moderniste, comme il est le père de la Révolution.

L'influence de ce génie maladif fut immense, elle dépasse infiniment celle de Voltaire, elle n'a pas discontinué. Contre elle il n'y a qu'une défense, celle de la *philosophia perennis*, et ce nous est une joie profonde de saluer en Jacques Maritain, un des maîtres de l'heure, son plus brillant et plus solide interprète.

J. SCHYRGENS.

RUSSIE

Comment « vivent les Soviets »

Le Temps a publié l'intéressant article qu'on va lire :

Le pavillon des Soviets aux Arts décoratifs, où M. Krassine jugea bon de bâfouer une fois de plus les ministres de la République, est certes dorénavant un lieu historique. Mais c'est aussi un lieu géométrique, car pour décrire exactement son architecture, il ne faudrait rien de moins qu'emprunter à Monge le langage international de l'algèbre que seul peut traduire en formules, dites « imaginaires », les relations des volumes et des plans.

Représentez-vous un cube aux parois vitrées, intermédiaire entre la serre chaude, la cage à mouches et la morgue, que traverse en diagonale un escalier énorifique pour éléphants ou pour commissaire du peuple. Cet escalier, envahissant, rouge de part en part, est comme une blessure dans un bloc de clarté. Il est protégé contre les intempéries par des vélums, en bois s'il vous plaît, contrariés de telle manière dans leur inclinaison qu'ils laissent passer avec la même impartialité le soleil et la pluie. Cet ensemble de charpentes adventices est encore compliqué d'une tour faite de solives enchevêtrées, copiée sur le modèle de ces échafauds qui servent aux exercices des pompiers. C'est devant ce monument de l'art révolutionnaire que furent acclamés les Soviets.

Puisque « vivent les Soviets », inquiétons-nous donc de savoir comment. La publication du budget de l'Union des Républiques socialistes soviétiques nous fournit précisément le moyen d'être fixés.

Ce budget (octobre 1924 à octobre 1925) est pour la première fois équilibré sans recours à l'émission de billets. Il est donc couvert entièrement par des recettes soit d'impôts, soit de services publics, soit d'emprunts, atteignant la somme d'environ 2 milliards et demi de roubles-tchervontzi, ayant un pouvoir d'achat de 50 % d'or.

Sur ces 2 milliards et demi, un peu plus d'un milliard est fourni par l'impôt. Mais quel impôt? L'impôt direct et l'impôt indirect à peu près par moitié. Or, en France, d'après l'inventaire de M. Clémentel, la situation est identiquement la même, les taxes sur le revenu, la fortune et les dépenses somptuaires (non compris l'alcool et le tabac) représentant 50 % des impôts. Il y a toutefois lieu de remarquer qu'ayant à augmenter ses ressources, le ministre des Finances, par peur des socialistes, songe surtout à accroître les impôts directs, attendu que les impôts indirects frappent durement le peuple. S'il était ministre des Soviets, M. Caillaux n'aurait point à s'embarasser, de pareils scrupules. De l'exercice précédent à celui-ci, les bolchevistes pour se procurer de l'argent, ont simplement doublé les impôts indirects. Et les communistes n'ont pas trouvé cela si ridicule. C'est qu'ils recherchent

avant tout — et ils ont raison — une matière imposable qui suive les variations de la monnaie en baisse, tandis que nous nous obstinons à charger et surcharger les revenus privés que l'altération du change ne modifie guère — la cédule sur les traitements en particulier. Nous sommes donc ici plus bolchevistes que les bolchevistes.

Si maintenant l'on compare, en ramenant la monnaie au même cours, les impôts perçus par le tsarisme sur le territoire actuel de la Russie avec ceux que lèvent aujourd'hui les Soviets, on découvre que ces maudits impôts directs (y compris le timbre) étaient autrefois plus élevés de 30 à 40 %; que sous l'Empire, les paysans payaient quatre fois moins; qu'alors, les impôts indirects rendaient un milliard de plus, mais que ce milliard était prélevé sur l'alcool; que, dans ces conditions, l'impôt indirect actuel a plutôt augmenté; qu'enfin le domaine de l'Etat, étendu présentement à la totalité de l'activité nationale, rend 35 % de moins qu'en 1913, où il était comparativement inexistant.

Tels sont les résultats de la gestion des Soviets. Il faudrait y ajouter les avantages spéciaux concédés aux capitalistes qui consentiraient à investir leur argent en Russie. A peine leur demande-t-on une participation dans les bénéfices pour leur concéder l'exploitation de territoires immenses et de propriétés nationalisées. En France, nos industries, qui ne doivent rien à l'Etat, ne lui étant pas associées, payent couramment au fisc jusqu'à 50 % de leurs revenus.

Que conclure sinon que si les Soviets vivent, c'est en amoindrisant les charges qui chez nous frappent le capital sous toutes ses formes?

Ils se redressent par les voies les plus classiques de la vieille économie financière et font effort pour équilibrer l'actif et le passif de leurs industries nationalisées. Leurs P. T. T. ne leur coûtent rien, non plus que leurs chemins de fer. Ce sont les usagers qui payent. Nous sommes loin d'une pareille doctrine. Nous pratiquons de plus en plus le bolchevisme originel, lequel consiste à exploiter à perte le plus grand nombre de services publics en faisant solder la différence par le contribuable. Ce bolchevisme-là, c'est celui de la Ville de Paris, par exemple, où l'eau, le gaz, l'électricité et même le logement sont vendus au-dessous du prix de revient. Mais à Moscou il en est autrement; le capitalisme règne. Nous, héritiers de M. Jourdain, nous faisons en bons bourgeois du bolchevisme sans le savoir.

Que reste-t-il donc du bolchevisme initial? Une toute petite chose: un budget-or, indépendant de celui que nous avons analysé et qui est alimenté par les premiers raptés de la Révolution. Ce budget réserve pour les fonds secrets et la propagande à l'étranger une somme d'environ 200 millions de francs avec laquelle on peut répandre dans les casernes beaucoup de tracts contre l'« impérialisme bourgeois » et préparer l'avènement de l'impérialisme russe, le seul qui ait droit de cité dans l'univers.

Il reste aussi l'apparence, la déclamation qui rassemble le troupeau des prolétaires, heureux de se gouverner eux-mêmes selon des doctrines renouvelées, de la tyrannie et du capitalisme le plus étroit. Il y a enfin l'art, qui n'est que l'imitation de nos cubistes, déjà lassés de leur iconoclastie. M. Cocoteau, qui devait tout briser, ronsardise. Demain M. Zinovief fera des sermons comme Bossuet. Ainsj va le monde: il tourne en rond pour se donner le vertige.

Ed. J.

INDES.

L'opium.

D'après plusieurs articles de M. Andrews, Le problème de l'opium dans

l'Inde, dans le Manchester-Guardian.

A la Conférence de Genève, l'an dernier, le gouvernement de l'Inde était représenté par M. John Campbell. M. Campbell, dont on n'a pas oublié l'attitude, ne représentait, à aucun degré, les peuples de l'Inde. Son attitude a été blâmée depuis par la presque unanimité de tous les leaders populaires, à commencer par Gandhi.

Il est vrai que des considérations d'ordre religieux empêchent les populations hindoues comme les populations musulmanes de s'adonner à l'usage de l'opium. Mais le fait est que, dans tous les grands centres industriels surtout contenant des fabriques de coton, ces considérations religieuses fléchissent, et la consommation de l'opium augmente: augmentation due en grande partie à l'habitude qu'ont les mères, en se rendant chaque jour à la fabrique, de donner de l'opium à leurs bébés pour que ceux-ci se tiennent tranquilles! 98 % des mères qui travaillent sont, paraît-il, dans ce cas, d'après une déclaration faite par la femme du gouverneur de Bombay! D'autres personnes bien renseignées ont confirmé ce pourcentage, et M. An-

draws a lui-même contemplé des visages vieillots de nourrissons dont les mères en agissent ainsi.

Aussi, une de ces dernières années, la mortalité infantile a-t-elle atteint, à Bombay, le chiffre effrayant de 666 pour 1,000; d'autres années ce chiffre était de 400!

La Société des Nations estime que, du point de vue médical, la consommation de l'opium ne devrait pas dépasser douze livres brutes pour dix mille habitants. Ce chiffre est rarement dépassé dans les régions agricoles où les « sanctions » d'ordre religieux sont plus puissantes que n'importe quelles lois. C'est ainsi que la population villageoise d'une série de provinces, y compris celles du Bengale et de Madras, fait usage de l'opium exactement dans la proportion déterminée par la S. D. N.

Il en est autrement si, des régions villageoises, on passe aux villes industrielles ou aux provinces où fleurit l'industrie, comme Bombay. Là les chiffres sont bien différents et ils varient de 52 livres pour 10,000 (Madras), à 216 (Rangoon), ou même à 288 (Calcutta).

Un témoin oculaire, qui lutte depuis bien des années pour la cause de la tempérance, a raconté à l'auteur avoir assisté dans un centre industriel, à un véritable pugilat entre femmes, au moment où la boutique d'opium allait être fermée : chacune tenait à avoir sa part.

Pour empêcher les mères de servir à leurs bêtes de l'opium brut, dit *government monopoly opium*, la municipalité de Bombay commença un jour à mettre en vente à prix réduit des pilules dites *babies pills*, à petites doses d'opium. Les protestations du public eurent bientôt fait de mettre fin à cet essai, qui montre cependant à quel point le mal a des racines profondes.

Ceux qui pensent sur cette question comme M. Andrews ont lutté contre ce mal depuis des années, dit-il — mais sans succès. A supposer qu'à la suite de la grande publicité donnée à la question par la Conférence de Genève, on parvienne à ne supprimer que l'habitude d'administrer de l'opium aux nourrissons, ce serait déjà un résultat sensible.

C'est la province de Bombay qui, aux Indes, est la plus industrialisée de toutes. La consommation de l'opium y est quatre fois supérieure à la formule de la S. D. N.

Dans l'Assam on fume l'opium avec acharnement. La race assamienne a beaucoup de sang mongole dans les veines. Or les Mongoles se distinguent tout spécialement par leur inaptitude à résister à la fascination qu'exerce sur eux l'opium; et des précautions particulières seraient, dans ce cas, nécessaires. C'est le contraire qui se passe, et l'administration tire de ce vice tous les revenus qu'elle peut. Les fonctionnaires britanniques ont même trouvé à ce sujet une formule qu'ils ressentaient à satiété; ils veulent « un maximum de revenus avec un minimum de consommation ». Si pour celle-ci il y a quelque oscillation, il n'y en a aucune pour les revenus qui, graduellement, ont presque quadruplé de 1875-76 à 1921-22.

Il est vrai que, ces dernières années, sous l'influence surtout du grand mouvement de tempérance déclenché par Gandhi dans toute l'Inde, de grands progrès ont été réalisés dans le sens de la restriction.

Six mois après que le Mahatma eût visité l'Assam, la consommation de l'opium était tombée de 42 %. On croit que dans dix ans elle sera peut-être normale. Pour le moment, toutefois, elle dépasse toujours, dans quatre districts de l'Assam, vingt-quatre fois le chiffre de la S. D. N., et dans un district montagneux — quarante fois!

En Birmanie aussi, la consommation est excessive. Après l'occupation britannique, il avait été décidé d'interdire ultérieurement l'usage de l'opium pour les Birmanais de façon absolue. On avait enregistré ceux qui s'y adonnaient déjà; on les avait autorisés à continuer jusqu'à leur mort et on s'imaginait qu'après eux, l'opiomanie mourrait d'elle-même.

Malheureusement, on avait continué à vendre l'opium à d'autres races que les Birmanais, et parmi ces autres races les Chinois sont au premier plan. Les Indiens venant en Birmanie pour y chercher du travail suivent l'exemple des Céléstes. Aussi avons-nous pour Rangoon, Mergui et Tavoy, respectivement ces chiffres : 216, 286, 126 pour 10,000 — au lieu du chiffre « 12 » de la S. D. N.

Presque tout l'opium consommé est fumé — ce qui va directement à l'encontre des conventions existantes.

D'autre part, de Birmanie (comme de Malaisie), le mal envahit la côte orientale de l'Inde, d'où des émigrés arrivent en Birmanie, y cherchant du travail par centaines de mille.

Commentant ces articles de M. Andrews, le *Manchester Guardian* insiste sur l'influence délétère du stupéfiant en question, qui, d'une part, exerce une fascination sinistre sur les indigènes, sujets britanniques; de l'autre, hypnotise

les autorités anglaises par les revenus que le Trésor de la colonie en tire. Les chiffres et les faits que M. Andrews cite sont terrifiants. Il y a bien contrôlé, il y a bien quelques restrictions; mais ce que font dans cet ordre d'idées les autorités n'est guère suffisant; l'initiative privée, celle de Gandhi notamment, est la seule à lutter effectivement contre le mal, et le budget de l'Inde tire toujours 3 % de ses revenus du commerce des stupéfiants.

Il est vrai que certaines concessions ont été faites : c'est ainsi que, depuis 1913, le gouvernement indien n'exporte plus d'opium en Chine. La politique britannique dans ce domaine n'en est pas moins de nature peu recommandable. On se souvient qu'en février, c'est sur la question de l'exportation de l'opium que la délégation américaine s'est retirée de la Conférence de Genève.

Elle était arrivée animée d'un ardent désir de rendre plus effectives les stipulations trop vagues de la Convention de La Haye (1912). Elle est partie en accusant formellement les délégués britanniques de mauvaise foi. Elle voulait que l'opium dit « préparé », c'est-à-dire pouvant être fumé, fût interdit dans quinze ans. La Grande-Bretagne acceptait cette date, mais en la faisant courir à partir du moment où la Chine deviendrait du même point de vue, un pays « sec ». Des arguments qui ont été utilisés pour appuyer le point de vue britannique il convient de retenir le suivant : de l'opium cultivé sur le sol britannique rien n'est exporté aux Etats-Unis. Il n'en reste pas moins ce fait : il est défendu aux Indes de fumer l'opium, mais le gouvernement indien en vend quand même, dans ce but, aux autres possessions britanniques d'Extrême-Orient de grosses quantités, et dans les Etats de Malaisie, vassaux de la Grande-Bretagne, il n'est pas interdit de fumer l'opium.

Rien d'étonnant, dès lors, qu'à Genève les Américains aient perdu patience. Puisque l'opiomanie est au plus haut degré nuisible pour la santé, il n'y a pas de raison pour légaliser la vente de l'opium dans les possessions britanniques, où ce soit. De toutes façons, on ne peut justifier l'acte d'un gouvernement colonial qui équilibre son budget en exploitant les vices de ses sujets. Pour ce qui est du « fumage » de l'opium, l'interdiction s'impose dans toutes les parties de l'Empire britannique. Il est vrai que l'opium peut aussi être mangé. Le gouvernement de l'Inde prétend que cette habitude y est moins répandue que l'alcoolisme en Europe. Il assure même qu'elle constitue un « élément nécessaire » dans la vie du peuple. C'est peu convaincant, et c'est le cas de rappeler une résolution votée récemment par le Congrès pan-indien, résolution affirmant qu'à son avis la politique du gouvernement dans le domaine de l'opium est contraire au bien-être moral du peuple de l'Inde et des autres pays et recommandant la suppression totale du commerce de l'opium.

Catholiques Belges

soutenez notre effort

d'apostolat intellectuel

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique des idées et des faits

la plus importante revue belge
renseignant sur tous les pro-
blèmes religieux, politiques, so-
ciaux, littéraires, artistiques.

Imp. A. LESIGNE, 27, rue de la Charité, Bruxelles.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines BRUXELLES**COMPTOIR
D'OPTIQUE****Maison BLAISE**

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE**Décoration** **G. Veraart****25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)****PEINTURE — DÉCOR
AMEUBLEMENT****ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE**

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLESMissale romanum. — Breviarum romanum.
— Livres liturgiques. — Ascétisme. —
Grand choix de livres de prières et de
chapelets. — Imagerie religieuse. —
Cachets de 1^{re} communion.**Typographie — Lithographie. — Reliures.****Michel Swartenbroeckx**

AGENT DE CHANGE AGRÉÉ

**ORDRES DE BOURSE
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS
DE PREMIER ORDRE**

Circulaire privée gratuite sur demande

22, rue Royale (Parc), BRUXELLES

Téléphone 209.06 Adresse Télégraphique Swartbourse-Bruxelles Compte chèque postal 126.202

ORFÈVRE

Christofle**ORFÈVRE ARGENTÉE ET
DORÉE — ORFÈVRE D'AR-
GENT — SERVICES DE TABLE
— SERVICES A THÉ —
— SURTOUT CANDÉLABRES —
CADEAUX ET CORBEILLES
DE MARIAGE
— COUPES DE SPORTS —****SUCCURSALE DE BRUXELLES****58, rue des Colonies****— Téléphone 177.87 —**

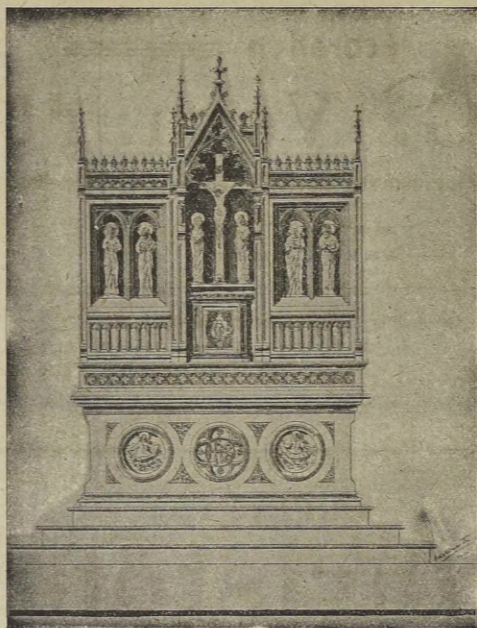
GRANDS ATELIERS D'ART RELIGIEUX

COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C^{ie}, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL ; 3,000,000 DE FRANCS



Spécialisés pour l'exécution de tous travaux de
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE
--- PEINTURES RELIGIEUSES ---
TABLEAUX — DÉCORATION MURALE
STATUAIRE — BRONZE, CUIVRE, etc.
EN TOUTES MATIÈRES ET EN TOUS STYLES



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES
Gratis sur demande



ENTREPRISES GÉNÉRALES (Belgique, Étranger)
FOURNITURES COMPLÈTES
pour ÉGLISES, CHAPELLES ET SACRISTIE

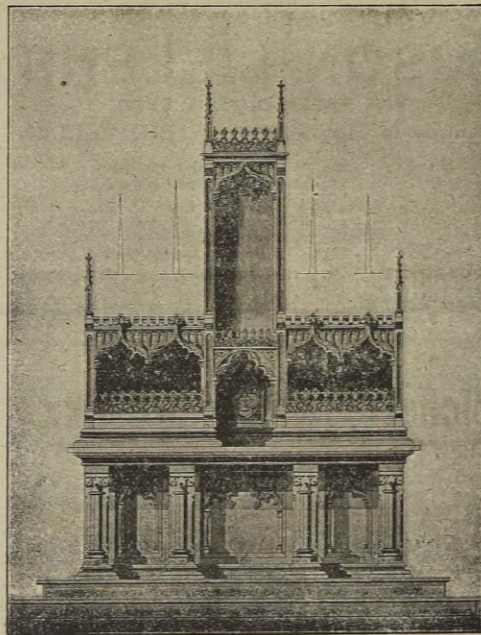


STUDIO — ATELIERS — BUREAUX

15, 17, 19, rue de la Croix-de-Pierre

BRUXELLES — Téléph. : 479.60-483.11

Adresse télégraphique : Artes-Bruxelles
Comptes Chèques Postaux n° 1057-27



Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 25,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Coffres-Forts - - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem. Rue des Tongres, 60 - 62,
Parys St-Gilles, St-Gilles. Etterbeek.
Place Sainctelette, 26, Mo- Place Liedts, 18, Schaerbeek
lenbeek. Rue du Bailli, 79, Ixelles.

◆◆ CARRELAGES ◆◆

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone B 15911 BRUXELLES Téléphone B 15911

◆◆ REVÊTEMENTS ◆◆



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Longue rue Neuve, 107-111 ANVERS
Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2 BERCHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES



Imprimerie A. Lesigne

TÉLÉPHONE 304,33

BRUXELLES

A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS

Livrées et uniformes. — Vêtements de sports
et voyages. — Lingerie. — Bonnetterie. —
Chapellerie. — Ganterie. — Chaussures. —
Cannes. — Parapluies. — Fourrures. — Modes.

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous nos
Gramophones et Disques*C'est le symbole de la suprématie*Demandez nos catalogues et l'adresse
du revendeur le plus proche.**C^{ie} française du Gramophone**

BRUXELLES

171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer

42, place de Meir. Anvers.

Maison fondée en 1873 VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs

François VAN NES Successeur

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

Un tableau rayonnant!

"NUGGET"
POLISH POUR CHAUSSURES

Fabriqu^e par THE NUGGET Polish C^o

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs), —

CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.

Les prix défont à qualité égale toute concurrence.

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS